Syndicat de bassin de l'Erve

Suivi des indicateurs biologiques dans le cadre du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques du bassin de l'Erve - année 2017



Rapport de Synthèse



Suivi des indicateurs biologiques dans le cadre

Syndicat du Bassin de l'Erve

du CTMA du bassin de l'Erve

Provisoire

Définitif

Date d'édition

Parc d'activités du Laurier 29 avenue Louis Bréguet 85180 LE CHATEAU D'OLONNE $\mathsf{T\'el} : \mathsf{02} \; \mathsf{51} \; \mathsf{32} \; \mathsf{40} \; \mathsf{75} \; \mathsf{fax} : \mathsf{02} \; \mathsf{51} \; \mathsf{32} \; \mathsf{48} \; \mathsf{03}$ Email: hudro.concept@wanadoo.fr

SOMMAIRE

/ - //	NTRODUCTION	.З
// - /	METHODOLOGIE	.4
1 -	- MACRO-INVERTEBRES	4
	1 - 1 Protocole de prélèvement	
	1 - 2 Protocole d'analyse	
	1 - 3 Indices	5
	1 - 4 Etat écologique	7
	- DIATOMEES	
	2 - 1 Protocole de prélèvement	
	2 - 2 Protocole d'analyse et indice	
	2 - 3 Etat écologique	
	- POISSONS	
	3 - 1 Pêche électrique	
	3 - 2 Pêche complète à pied	
	3 - 3 Pêche partielle par points	
	3 - 4 Biométrie	
	3 - 5 Indices	
	3 - 6 Etat écologique	
	- ETAT BIOLOGIQUE GLOBAL	
	- RELEVES HYDROMORPHOLOGIQUES	
	5 - 1 Conditions d'application	
	5 - 3 Relevés de terrain	
	5 - 4 Indices et analyse5	
	•	
	CONTEXTE DE L'ETUDE	
	- LE PONT D'ORVAL A CHAMMES	
	1 - 1 Localisation de l'ouvrage	
	1 - 2 Description de l'ouvrage	
	1 - 3 Description des travaux réalisés	
	- L'ERVE A SAINT-JEAN-SUR-ERVE	
	2 - 1 Localisation de l'ouvrage	
	2 - 2 Description de l'ouvrage	
	2 - 3 Description du projet	
	ANALYSE DES RESULTATS	
1 -	- LE PONT D'ORVAL A CHAMMES (04606011)	
		24
	1 - 2 Les invertébrés benthiques	
	1 - 3 Les poissons	25
	- L'ERVE A SAINT-JEAN-SUR-ERVE (04606012)	
	2 - 1 Les diatomées	27
	2 - 2 Les invertébrés benthiques	
	2 - 3 Les poissons	
	- CARHYCE	
V-	CONCLUSION	34

TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 : Correspondance entre les notes IBG et leur code couleur	5
Tableau 2 : Catégories de pression prises en compte pour l'12M2 (Mondy et al. 2012)	5
Tableau 3 : Bornes des classes d'état écologique de l'IBG	7
Tableau 4 : Bornes des classes d'état écologique de l'I2M2	7
Tableau 5 : Correspondance entre les notes IBD, les classes de qualité et leur code couleur	· 9
Tableau 6 : Bornes des classes d'état écologique de l'IBD	9
Tableau 7 : Classes de qualité de l'IPR	. 11
Tableau 8 : Classes d'état écologique en fonction de l'IPR	12

I - INTRODUCTION

Dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne demande un suivi hydrobiologique des cours d'eau, dans l'objectif de réaliser une évaluation de l'impact des travaux de restauration et d'entretien.

Hydro Concept est mandaté par le syndicat du bassin de l'Erve afin de réaliser un suivi hydrobiologique et hydromorphologique, dans le cadre de l'état initial :

- Du projet d'aménagement du barrage du Moulin de la Motte sur l'Erve à Saint-Pierresur-Erve ;
- Avant démantèlement du clapet de la Logette sur le ruisseau du Pont d'Orval à Chammes.

Les indicateurs mis en place pour réaliser ce suivi sont les suivants :

- Analyse des peuplements d'invertébrés aquatiques selon la norme NF T90-333 ;
- Analyse des peuplements de diatomées selon la norme NF T90-354 ;
- Analyse des peuplements piscicoles à l'aide de l'Indice Poisson en Rivière (IPR) selon les normes NF T90-344 et XP T90-383 ;
- Relevés hydromorphologiques selon le protocole CARHYCE.

II - METHODOLOGIE

1 - Macro-invertébrés

La détermination de la qualité biologique des cours d'eau est basée notamment sur l'étude des invertébrés benthiques : invertébrés colonisant la surface et les premiers centimètres des sédiments immergés de la rivière et dont la taille est supérieure ou égale à $500 \, \mu m$.

Le peuplement benthique, intègre dans sa structure toute modification, même temporaire, de son environnement (perturbation physico-chimique ou biologique d'origine naturelle ou anthropique). Ces invertébrés constituent un maillon essentiel de la chaîne trophique de l'écosystème aquatique et interviennent dans le régime alimentaire de la plupart des espèces de poissons.

1 - 1 Protocole de prélèvement

1 - 1 - 1 Protocole adapté aux cours d'eau peu profonds

Le prélèvement est réalisé conformément au protocole NF T 90-333, et l'analyse est réalisée selon la norme XP T 90-388. Le but est de réaliser un échantillonnage séparé des habitats dominants et marginaux. Il répond à trois objectifs principaux :

- Fournir une image représentative du peuplement d'invertébrés d'une station, mais en séparant la faune des habitats dominants et des habitats marginaux ;
- Répondre aux exigences de la DCE et être en meilleure cohérence avec les différentes méthodes utilisées au niveau européen ;
- Permettre le calcul de la note IBGN (norme NF T90-350, AFNOR, 1992, 2004);
- Calculer l'Indice Invertébrés Multi-Métrique (I2M2), qui remplacera progressivement l'indice IBG-DCE.

Pour obtenir un échantillon représentatif de la mosaïque des habitats dominants d'un site donné, et échantillonner les habitats marginaux qui permettront en outre de calculer une note IBGN. Le protocole préconise d'échantillonner 12 prélèvements en combinant :



- un échantillonnage des habitats dominants basé sur 8 prélèvements unitaires ;
- un échantillonnage des habitats marginaux, basé sur 4 prélèvements, qui permettra de garantir une conformité suffisante avec le protocole IBGN.

Les limites retenues tiennent compte de l'information écologique supplémentaire apportée par une identification au genre par rapport à la famille.

1 - 2 Protocole d'analyse

Les étapes suivantes sont réalisées au laboratoire, selon la norme XP T90-388 : traitement au laboratoire d'échantillons contenant des macro-invertébrés de cours d'eau.



Les prélèvements sont triés au travers de tamis d'ouverture de 10 mm à 500 μ m. Le prélèvement est scindé en plusieurs fractions. Dans chaque fraction, les invertébrés sont triés et regroupés, avant identification.

L'identification est réalisée à l'aide d'une loupe binoculaire (objectif *80) et d'un microscope (objectif *100). Nous disposons de plusieurs ouvrages de détermination et de

nombreuses publications, notamment le guide : Tachet H., 2010, Invertébrés d'eau douce systématique, biologie, écologie, systématique ...

Le dénombrement des invertébrés est exhaustif jusqu'à 20 individus. Au-delà, une estimation des abondances est réalisée.

1 - 3 Indices

1 - 3 - 1 Indice cours d'eau peu profonds (IBG-DCE)

L'IBG est recalculé à partir des habitats marginaux et dominants (phase A et B). Cet indice varie de 1 à 20 et les notes se répartissent en cinq classes de qualité :

Note IBG	20 - 17	16 - 13	12- 9	8 - 5	4 - 1
Qualité	Très bonne	bonne	passable	mauvaise	Très mauvaise

Tableau 1 : Correspondance entre les notes IBG et leur code couleur

1 - 3 - 2 Indice Invertébré Multi-Métrique (I2M2)

Contrairement à l'IBGN, l'I2M2 permet de prendre en compte 10 catégories de pressions liées à la qualité physico-chimique de l'eau ainsi que 7 catégories de pressions liées à l'hydromorphologie et à l'occupation du sol.

Physico-chimie	Hydromorphologie
Matières organiques oxydables (MOOX)	Voies de communication
Matières azotées (hors nitrates)	Ripisylve
Nitrates	Intensité d'urbanisation
Matières phosphorées	Risque de colmatage
Matières en suspension (MES)	Instabilité Hydrologique
Acidification	Niveau d'anthropisation du bassin versant
Métaux	Niveau de rectification
Pesticides	
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)	
Micropolluants organiques	

Tableau 2 : Catégories de pression prises en compte pour l'I2M2 (Mondy et al. 2012)

Plus de 2500 métriques ont été testées lors de l'élaboration de l'indice I2M2, pour répondre à ces pressions. Cinq métriques ont été retenues pour le calcul de l'indice:

 L'indice de diversité de Shannon-Weaver, calculé à l'échelle des habitats les plus biogènes (bocaux B1+B2). Il permet d'évaluer l'hétérogénéité et la stabilité de l'habitat en prenant en compte la richesse et l'abondance relative de chaque taxon. Plus l'indice est élevé, plus la diversité taxonomique est grande.

- L'indice ASPT (Average Score Per Taxon, Armitage et al., 1983), calculé à l'échelle des habitats dominants (bocaux B2+B3), correspond au niveau de polluo-sensibilité moyen (de O à 10) de l'assemblage faunistique. Chaque taxon (identifié à la famille) représenté par au moins un individu est affecté d'un score selon le niveau de polluo-sensibilité du taxon (ex : 10 pour les Perlodidae, 3 pour les Planorbidae...);
- La fréquence relative des taxons polyvoltins, calculée à l'échelle de tous les habitats (bocaux B1+B2+B3). C'est une modalité du trait biologique « Nombre de générations par an » (Tachet & al. 2010). Elle renseigne sur l'instabilité d'un habitat (pressions anthropiques +/- intenses, et/ou fréquentes). C'est un avantage adaptatif, qui permet à des taxons de produire plusieurs générations par an. Les taxons polyvoltins ont donc plus de chance de survivre à des perturbations du milieu que les taxons à cycle long.
- La fréquence relative des taxons ovovivipares, calculée à l'échelle de tous les habitats (bocaux B1+B2+B3). C'est une modalité du trait biologique « Mode de reproduction » (Tachet & al. 2010). Elle renseigne sur les dégradations de l'habitat (notamment d'un point de vue de la qualité physico-chimique de l'eau). c'est un avantage adaptatif permettant l'incubation et l'éclosion des œufs dans l'abdomen de la femelle, avant expulsion des petits dans le milieu aquatique. Les taxons ovovivipares ont donc plus de chances que les autres taxons de survivre dans un cours d'eau perturbé.
- La richesse taxonomique, calculée à l'échelle de tous les habitats (bocaux B1+B2+B3), permet de décrire l'hétérogénéité de l'habitat à un instant donné (plus il y a de niches écologiques potentielles dans un milieu et plus il y a de taxons).

Conformément aux exigences de la DCE, chaque métrique s'exprime sous la forme d'EQR (Ecological Quality Ratio) qui correspond à la mesure d'un écart entre une situation observée et une situation de référence (absence de perturbation anthropique) sur une échelle de O (mauvais) à 1 (référence).

Un sous-indice est calculé par pression, il est le résultat de la combinaison des 5 métriques.

L'indice final (I2M2) est la moyenne arithmétique des 17 sousindices :

$$I_2M_2 = \frac{\sum (i_2m_2^{pressure})}{17}$$

1 - 3 - 3 Indices complémentaires

Quatre indices complémentaires ont été calculés à partir des listes faunistiques :

L'indice de diversité de Shannon-Weaver (H') :

Cet indice est basé sur le nombre d'individus d'une espèce donnée, sur le nombre total d'individus et sur la richesse taxonomique.

Note H'	<1	1 à 3	>3
Caractéristiques	structure du peuplement	structure du peuplement	structure du peuplement
Car accer issiques	très déséquilibrée	déséquilibrée	équilibrée

L'indice d'équitabilité (J') ou de Régularité (R) de Piélou:

Cet indice représente le rapport de H à l'indice maximal théorique (Hmax).

J'	Proche de 1	Proche de 0.8	Proche de O
Caractéristiques du peuplement	Milieu favorable au développement des espèces, pas d'espèces prédominantes	proche de l'équilibre	déséquilibré, milieu favorable au développement de certaines espèces, souvent peu exigeantes

L'Indice EPT:

L'indice EPT correspond à la somme du nombre de taxons dans chacun des trois ordres suivant : Ephéméroptères, Plécoptères et Trichoptères, taxons considérés comme les plus polluosensibles.

Les traits biologiques :

A l'aide des données écologiques des taxons issues de : Tachet & al. 2010, *Invertébrés d'eau douce systématique, biologie, écologie*, les éléments suivants ont été évalués :

Le degré de trophie qui permet de distinguer les eaux eutrophes riches en nutriments (azote et phosphore), des eaux oligotrophes, eaux pauvres pour ces deux éléments.

La valeur saprobiale des taxons qui permet d'établir la proportion d'invertébrés polluo-résistants (polysaprobes et mésosaprobes), et d'invertébrés faiblement polluo-résistants (xénosaprobes et oligosaprobes).

1 - 4 Etat écologique

La définition de l'état écologique est définie à l'aide de l'arrêté du 27 juillet 2015. Il est calculé à l'aide de l'hydro-écorégion (HER), du rang de la masse d'eau du cours d'eau, et des résultats des indices IBG-DCE ou I2M2.

L'état écologique est défini à l'aide d'une grille où l'on retrouve cinq classes d'état écologique. Les valeurs limites de chaque classe sont exprimées en EQR (Ecological Quality Ratio).

1 - 4 - 1 Etat écologique avec l'IBG-DCE

L'Erve appartient à l'hydro-écorégion du Massif armoricain Centre-Sud (n°117) et le ruisseau du pont d'Orval l'hydro-écorégion n°58. La masse d'eau du cours d'eau est de rangs 3 à 5 dans le bassin Loire-Bretagne.

HER2	Rang LB	Limites inférieures des classes d'état d'IBG en EQR				
58	3	0.93750	0.81250	0.56250	0.31250	0
117	5	0.93333	0.80000	0.53333	0.33333	0
117	J	très bon	bon	moyen	médiocre	mauvais

Tableau 3 : Bornes des classes d'état écologique de l'IBG

La note EQR pour l'IBG est calculée de la manière suivante :

EQR IBG= (IBG observé - 1) / (note de référence du type - 1)

1 - 4 - 2 Etat écologique avec l'I2M2

HER2	Rang LB	Lin	nites inférieur	es des classe	s d'état de l'12	M2
117	3/5	0.7003	0.5164	0.3443	0.1721	0
117	3/3	Très bon	bon	moyen	médiocre	mauvais

Tableau 4 : Bornes des classes d'état écologique de l'I2M2

PS : Actuellement seule la classe d'état définie par l'IBG, est retenue. Ce n'est qu'à partir de 2019, que l'I2M2 remplacera l'IBG.

2 - Diatomées

2 - 1 Protocole de prélèvement

Les diatomées sont des algues microscopiques brunes (Diatomophycées) constituées d'un squelette externe siliceux. Elles constituent une composante majeure du peuplement algal des cours d'eau et des plans d'eau.

Les diatomées sont considérées comme des algues très sensibles aux conditions environnementales. Elles sont connues pour réagir aux pollutions organiques, nutritives (azote, phosphore), salines...

Le prélèvement est réalisé selon les normes NF T90-354 (2016) et NF EN 13946.

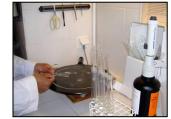


Le matériel benthique est récupéré par brossage de substrats durs naturels, mis dans des piluliers, alcoolé in situ. Les récoltes ont été dûment étiquetées et apportées au laboratoire Bi-Eau à Angers qui est chargé de la détermination et de l'analyse de ces prélèvements.

2 - 2 Protocole d'analyse et indice

2 - 2 - 1 Protocole d'analyse

Au laboratoire de Bi-Eau, le matériel diatomique a subi un traitement selon la norme NF T 90-354. Les diatomées sont attaquées à l'eau oxygénée (H2O2) afin de détruire la matière organique, et rendre ainsi les frustules (squelettes externes en silice) identifiables. Ce travail est suivi de plusieurs cycles de rinçages alternant avec des phases de décantation. Ensuite, une goutte de la préparation est montée entre lame et lamelle dans du Naphrax® (résine à indice de réfraction élevé permettant l'observation des valves siliceuses).



Ce sont les lames ainsi préparées qui font l'objet des observations microscopiques à l'objectif x100, à l'immersion et en contraste interférentiel DIC (Nikon Eclipse Ni-U). Le processus analytique (identification et comptage) utilise les prescriptions des normes AFNOR NF T 90-354 et EN 14407. Nous comptons ainsi un minimum de 400 valves. Les identifications sont basées entre autres sur la Süßwasserflora (Krammer & Lange-Berthalot 1986, 1988, 1991) et sur le Guide méthodologique pour la mise en œuvre de l'IBD (Prygiel & Coste, 2000).

Ce guide préconise un encodage des taxons en 4 lettres, qui seront saisies dans le logiciel de calcul Omnidia (Lecointe & al., 1993). La version utilisée pour calculer les indices IBD et IPS est Omnidia 6, parue en 2014.

2 - 2 - 1 Indices

L'Indice de Polluosensibilité Spécifique prend en compte tous les taxons, et est utilisé internationalement, alors que l'Indice Biologique Diatomées utilise un nombre plus restreint de taxons. L'Indice Biologique Diatomées et l'Indice de Polluosensibilité Spécifique peuvent varier entre 1 et 20 et les notes se répartissent en cinq classes de qualité :

Note IBD	≥ 17	<17 - 13	<13 - 9	<9 - 5	< 5 - 1
Qualité	très bonne	bonne	passable	mauvaise	très Mauvaise
Caractéristiques	Pollution ou eutrophisation nulle à faible	Eutrophisation modérée	Pollution moyenne ou eutrophisation forte	Pollution forte	Pollution ou eutrophisation très forte

Tableau 5 : Correspondance entre les notes IBD, les classes de qualité et leur code couleur

2 - 3 Etat écologique

L'état écologique est définit à l'aide de l'arrêté du 27 juillet 2015.

L'état écologique est défini à l'aide de la note de l'IBD observé, de la valeur de référence de l'IBD et de la valeur minimale de l'IBD pour le type de cours d'eau étudié. La valeur de référence et la valeur minimale sont définies à l'aide de l'hydro-écorégion (HER) et du rang de la masse d'eau du cours d'eau.

L'Erve appartient à l'hydro-écorégion du Massif armoricain Centre-Sud (n°117) et le ruisseau du pont d'Orval l'hydro-écorégion n°58. La masse d'eau du cours d'eau est de rangs 3 à 5 dans le bassin Loire-Bretagne.

L'état écologique est défini à l'aide d'une grille où l'on retrouve cinq classes d'état écologique. Les valeurs limites de chaque classe sont exprimées en EQR (Ecological Quality Ratio).

HER2	Rang LB	Valeur référence du type	Valeur minimale du type	Limit	tes inférieures	des classes	d'état d'IBD er	EQR
117	3 à 5	17.4	4	0.94	0.78	0.55	0.3	0
58	3 4 3	17.4	'	très bon	bon	moyen	médiocre	mauvais

Tableau 6 : Bornes des classes d'état écologique de l'IBD

La note EQR pour l'IBD est calculée de la manière suivante :

EQR IBD= (IBD observé - note minimale du type) / (note de référence du type - note minimale du type)

3 - Poissons

3 - 1 Pêche électrique

HYDRO CONCEPT travaille avec le Héron ou l'Aigrette de DREAM Electronique. Il permet d'obtenir des tensions de 150 V à 1000 V en courant continu lisse. Un générateur produit un courant redressé d'intensité réglable entre 150 et 1000 volts. La cathode (phase négative) est mise à l'eau, l'anode (phase positive) est manipulée par un opérateur.

Une fois dans l'eau, l'anode ferme le circuit électrique et le phénomène de pêche se produit. Un champ électrique rayonne autour de l'anode, son intensité décroit à mesure que l'on s'éloigne de l'anode. Ce champ influence le comportement de tout poisson se trouvant à l'intérieur. Les terminaisons nerveuses présentes sur les flancs des poissons, ainsi que certaines fibres musculaires sont des récepteurs sensibles à ce stimulus. Le comportement des poissons est modifié, ceux-ci vont nager vers le gradient de potentiel le plus élevé, c'est ce que l'on appelle la nage



forcée. A proximité de l'anode, là où le champ électrique est le plus élevé, le poisson entre en électronarcose et est capturé dans une épuisette. Une fois sortie du champ électrique, le poisson retrouve sa mobilité et ne garde aucune séquelle.

3 - 2 Pêche complète à pied

Dans le cas d'un cours d'eau peu profond ou inférieur à 9 m de large en moyenne, il est réalisé une pêche complète à pied.

L'ensemble de la surface de la station est prospecté, en déplaçant une ou plusieurs électrodes ; en retenant comme critère l'utilisation d'au moins une anode par 5m de largeur de cours d'eau.

La prospection est conduite de front de l'aval vers l'amont. Les opérateurs sont répartis sur toute la largeur, et remontent le cours d'eau progressivement.

3 - 3 Pêche partielle par points

Dans le cas de cours d'eau profond ou trop large (> 9m en moyenne), il est réalisé une pêche partielle par point.

L'unité d'échantillonnage est une zone ponctuelle correspondant approximativement à un déplacement de l'anode sur un cercle d'environ 1m de diamètre autour du point d'impact de l'anode dans l'eau. Pour une anode de 35 cm, le rayon d'action est estimé à 1.5 m, soit une surface de 12.5 m².

Les opérateurs exercent un effort de pêche identique d'un point à un autre. Le temps de pêche par point est chronométré par un opérateur et limité à 30 secondes. Les points sont répartis régulièrement sur l'ensemble de la station et dans les zones identifiées pêchables. La pose de l'électrode se fait au hasard afin de ne pas être influencée par les hétérogénéités locales. Chaque point fait l'objet d'une description sommaire au cours de sa prospection.

L'équipe est constituée de cinq personnes :

- Un agent chargé de la sécurité, de la description des points et du temps de pêche ;
- Trois agents préposés à la capture des poissons (un à l'anode et deux aux épuisettes) ;
- Une personne au minimum à la biométrie.

Dans le cas d'une pêche en bateau, une seule personne est à l'épuisette, l'autre est au pilotage du bateau.

3 - 4 Biométrie

Après l'épuisage, le poisson est identifié, mesuré et pesé. Ces opérations sont réalisées à la table de tri. De l'Isoeugénol ou de l'Eugénol (huile essentielle de clou de girofle) est utilisée éventuellement afin de faciliter les mesures de certains poissons (anguilles, lamproies).

Après cette opération, le poisson est stocké provisoirement dans des bourriches ou un filet. A la fin de la pêche les poissons sont remis à l'eau.



Balance, poubelles, caisses de stockage et aérateur



Filet de stockage

3 - 5 Indices

3 - 5 - 1 Indice Poisson en Rivière (IPR)

La valeur de l'Indice Poisson en Rivière (IPR) correspond à la somme des scores obtenus par 7 métriques. Sa valeur est de O lorsque le peuplement évalué est conforme au peuplement attendu en situation de référence. Elle devient d'autant plus élevée que les caractéristiques du peuplement échantillonné s'éloignent de celles du peuplement de référence, c'est-à-dire dans des conditions pas ou très peu modifiées par l'homme.

L'IPR est calculé uniquement à partir des données récoltées lors du premier passage. La liste des métriques intervenant dans le calcul de l'IPR sont :

Métrique	Abréviation	Réponse à l'augmentation des pressions humaines
Nombre total d'espèces	NTE	্য on হ
Nombre d'espèces rhéophiles	NER	গু
Nombre d'espèces lithophiles	NEL	প্র
Densité d'individus tolérants	DIT	ফ
Densité d'individus invertivores	DII	গ্ৰ
Densité d'individus omnivores	DIO	ឆ
Densité totale d'individus	DTI	য় OU পূ

	Note IPR	0 - 7]] 7 – 16]] 16 – 25]] 25 – 36]	> 36
CI	asse de qualité	Excellente	bonne	passable	mauvaise	Très mauvaise

Tableau 7 : Classes de qualité de l'IPR

3 - 5 - 2 Référentiel biotypologique

L'analyse des peuplements piscicoles est également réalisée à l'aide des grilles du référentiel biotypologique du bassin de la Loire. Ce référentiel est basé sur la typologie des cours d'eau définie par Verneaux (1973).

La structuration biologique du cours d'eau, selon les poissons, est définie en fonction de la température, de la dureté de l'eau, de la section mouillée à l'étiage, de la pente et de la largeur du cours d'eau. La répartition théorique des espèces correspond aux peuplements de référence observés dans les milieux non dégradés. C'est l'association de plusieurs espèces, bien d'avantage que la présence ou l'absence d'une quelconque espèce, qui est caractéristique d'un type de milieu et significative de son état général.

3 - 6 Etat écologique

La définition de l'état écologique à l'aide des poissons, selon l'arrêté du 27 juillet 2015, utilise une grille où l'on retrouve cinq classes d'état écologique. Les valeurs limites de chaque classe évoluent en fonction de la note de l'IPR.

IPR	0 - 5]] 5 – 16*]] 16 – 25]] 25 – 36]	> 36
Etat écologique	Très bon	bon	moyen	médiocre	mauvais

Tableau 8 : Classes d'état écologique en fonction de l'IPR

4 - Etat biologique global

L'état biologique de la station est évalué à partir des classes d'états obtenues pour l'IBG, l'IBD et l'IPR. L'indice le plus dégradant permet d'attribuer la qualité retenue pour la station.

5 - Relevés hydromorphologiques

Les caractéristiques hydrogéo-morphologiques d'un cours d'eau sont une composante essentielle du biotope (supports de la biocénose). Elles façonnent les habitats et soutiennent les processus écologiques.

La Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE, 2000/60/CE) identifie notamment l'hydromorphologie comme l'une des composantes soutenant la biologie, au travers de trois paramètres structurants pour les communautés aquatiques : l'hydrologie, la continuité écologique, et la morphologie.

La modification d'un usage ou d'une pratique, influençant les variables de contrôle dans un bassin ou sur un tronçon de cours d'eau donné, peut en effet se traduire par une multitude de réponses sur les paramètres hydromorphologiques :

- ✓ Les styles fluviaux (méandres, anastomoses, etc);
- ✓ la géométrie du lit (profil en travers) ;
- ✓ la pente du cours d'eau (profil en long) ;
- ✓ la granulométrie du substrat ...

En vue de répondre aux exigences de la DCE, l'ONEMA a développé de nouvelles méthodologies visant à caractériser de manière objective l'état et les pressions hydromorphologiques exercées sur les rivières, en intégrant différentes échelles de fonctionnement.

L'évaluation à l'échelle de la station des caractéristiques hydromorphologiques du cours d'eau est ainsi réalisée grâce au protocole de CARactérisation de l'HYdromorphologie des Cours d'Eau (CARHYCE).

La méthode CARHYCE permet de disposer de données hydromorphologiques de terrain objectives, permettant de définir des tendances statistiques utilisées pour la construction d'un référentiel hydromorphologique spatial et dynamique (Gob et al, 2014). Elle prévoit de réaliser

^{* :} Dans le cas où l'altitude du site d'évaluation est supérieure ou égale à 500 m, la valeur de 14.5 doit être utilisée au lieu de 16.

des mesures de géométrie hydraulique (transects, pente, débit), de décrire les habitats (berges, ripisylves etc.) et de caractériser la granulométrie sur une station.

Le document de référence est le suivant : CARHYCE : CARactérisation HYdromorphologique des Cours d'Eau - Protocole de recueil de données hydromorphologiques à l'échelle de la station sur des cours d'eau prospectables à pied - Version 3.0 - Mai 2015

5 - 1 Conditions d'application

Le présent protocole s'applique sur les cours d'eau prospectables à pied, dans des conditions hydrologiques favorables à l'observation des différentes composantes du cours d'eau (substrat, berge et végétation).

Il est préconisé de travailler à un débit proche du débit moyen mensuel minimum interannuel (QMNA). En effet, un débit de cet ordre permet de mieux discriminer les faciès d'écoulement (à des débits plus élevés, les faciès d'écoulement ont tendance à se « lisser »).

Toutefois, les mesures ne devront en aucun cas être réalisées en condition d'étiage sévère. En effet des calculs hydrauliques basés sur des mesures réalisées dans de telles conditions ne sont pas fiables.

Enfin, il est recommandé de travailler durant la phase végétative, afin de décrire les habitats et la ripisylve.

5 - 2 Choix de la station

Toute station de mesures, tant biologique que physique, doit être positionnée de façon à répondre à l'objectif posé.

Si l'objectif est de caractériser l'hydromorphologie d'une station en vue d'extrapoler les résultats à un tronçon plus grand, alors la station choisie doit être représentative du compartiment mesuré au niveau du tronçon hydromorphologique (entité géomorphologique supérieure à la station) dans lequel elle se situe.

Si l'objectif est de suivre une restauration ou une altération, alors la station peut être positionnée au droit des travaux ou de la dégradation, afin d'en apprécier directement l'évolution.

5 - 3 Relevés de terrain

5 - 3 - 1 Longueur d'une station et positionnement des transects

La longueur d'une station CARHYCE est 14 fois la largeur moyenne à plein bord (Lpb-ev). Cette valeur doit en théorie permettre de décrire au moins deux séquences de faciès de type radier/mouille/plat (si le cours d'eau n'est pas trop altéré).

La limite aval doit être positionnée sur un radier ou un plat courant, sauf si aucun des deux faciès n'existe.

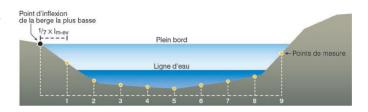
Chaque transect est espacé du précédent d'une distance égale à une fois la largeur à pleins bords moyenne (Lpb-ev).



Positionnement des transects sur une station CARHYCE

Sur chaque transect, des points de mesures sont effectués à intervalle régulier, à partir du sommet de la berge la plus basse, et ce jusqu'à l'autre berge.

La distance inter-points est égale à 1/7ème de la largeur mouillée moyenne estimée préalablement (Lm-ev), ceci afin d'obtenir en moyenne sept à huit points par transect au sein de la lame d'eau



Positionnement des points de mesure sur un transect

5 - 3 - 2 Géométrie du lit

Les données géométriques du lit récoltées lors des mesures permettront :

- De caler les calculs hydrauliques pour obtenir des valeurs de vitesses pour le débit observé et de modéliser les profondeurs et les vitesses pour une gamme de débits supérieurs ou inférieurs au débit observé ;
- De donner une image « dynamique » des habitats en fonction du débit.

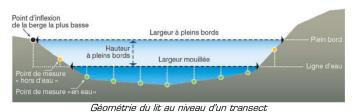
Sur chaque transect est mesuré :

La largeur plein bord (Lpb en m);

La largeur mouillée (lm en m) ;

La hauteur plein bord (Hpb en m) ;

La profondeur est mesurée sur chaque point (en cm). Les points hors d'eau sont notés en nombre négatif.



Desirieu le da lib da riiveda d'air u arisest



Mesure d'une profondeur d'eau au sein d'un transect



Réalisation d'un transect

5 - 3 - 3 Substrat minéral et substrat additionnel

Les mesures granulométriques sur les transects permettent de répondre à plusieurs objectifs. Elles fournissent tout d'abord un élément complémentaire pour l'étude de la typologie du cours d'eau. De plus, l'indice de diversité granulométrique permet d'évaluer le transport suffisant des sédiments. Elles permettent également d'évaluer la rugosité granulométrique du lit ; paramètre qui rentre en compte dans les modélisations hydrauliques. Enfin, support de la biologie, elles donnent une indication « d'habitat ».

Sur chaque point de mesure, la classe de taille d'un élément du substrat est évaluée à l'aide de l'échelle granulométrique de Wentworth (tableau ci-dessous).

Nom de la classe granulométrique	Classes de taille (diamètre en mm perpendiculaire au plus grand axe)	Code utilisé	
Dalles (dont dalles d'argile)	>1024	D	
Rochers	>1024	R	
Blocs	256 - 1024	В	
Pierres grossières	128 - 256	PG	
Pierres fines	64 - 128	PF	
Cailloux grossiers	32 - 64	CG	
Cailloux fins	16 - 32	CF	
Graviers grossiers	8 - 16	GG	
Graviers fins	2 - 8	GF	
Sables	0,0625 - 2	s	
Limons	0,0039 - 0,0625	L	
Argiles	< 0,0039	Α	
Vase	sédiments fins (< 0,1 mm) avec débris organiques fins	V	
Terre végétale	points hors d'eau très végétalisés	TV	

Sur chaque point, la présence d'un substrat additionnel est précisée en plus de la granulométrie.

5 - 3 - 4 Caractéristique de la zone riparienne

(a) La berge

La nature des matériaux qui constituent une berge peut être déterminante en termes d'érosion et de mobilité du lit, lorsque des aménagements ont été réalisés.

En outre, certains habitats importants peuvent se développer en pied de berge et influencer les communautés en place.

Sur chaque transect, les berges des deux rives (RD et RG) sont décrites en indiquant la nature des matériaux qui les constituent, ceci en utilisant la typologie suivante :

- MN : Matériaux naturels ;
- AV : Aménagement végétalisé ;
- ER : Enrochement ;
- MA : Matériaux artificiels.

En outre la présence de certains habitats caractéristiques est également notée :

- SB : Sous-berge ;
- CR : Chevelu Racinaire ;
- VS : Végétation surplombante ;
- BR : Blocs rocheux ;
- DL : Débris ligneux grossiers/ Embâcle.





Chevelu racinaire en berge

Présence d'une sous-berge

(b) Corridor rivulaire et ripisylve

Le corridor rivulaire contribue de manière très importante à la préservation de la qualité et de la biodiversité aquatique (Naiman et al., 2005). Il présente, sur une large bande de terrain, une végétation ou « ripisylve » qui interagit avec la rivière.

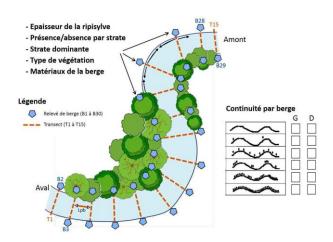
La ripisylve intervient notamment dans la rétention des apports latéraux, d'origines agricoles et urbaines, issus des bassins versants (Peterjohn and Correll, 1984; Paul and Meyer, 2001).

C'est un facteur de contrôle de la dynamique fluviale (Lâchât, 1991) contribuant à la structuration et la diversification de l'habitat des communautés biologiques. La ripisylve est en outre un élément clé de la régulation thermique (ombrage) et trophique (apport de matière organique allochtone : bois mort, feuilles, etc.) du cours d'eau (Maridet, 1994).

Sur chaque transect est évalué le type de ripisylve:

- Strate arborée (arbres) : regroupe les végétaux de hauteur > 7 m
- Strate arbustive (arbustes et buissons) : regroupe les végétaux de hauteur comprise entre 2 et 7 m.
- Strate herbacée : regroupe les végétaux de hauteur < 2 m

L'épaisseur de la ripisylve est également renseignée, ainsi que ses caractéristiques.



Caractérisation de la ripisylve dans le cadre de CARHYCE (Onema, 2014)

5 - 3 - 5 Les faciès

Leurs types et leurs hétérogénéités fournissent une aide pertinente à l'interprétation de la biologie. Ils peuvent aussi être indicateurs d'un certain niveau de dysfonctionnement hydromorphologique. Les faciès sont identifiés sur la base de la typologie de Malavoi et Souchon: Clé de détermination simplifiée des faciès d'écoulement (Malavoi & Souchon, 2002).



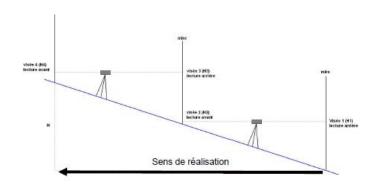


Faciès plat courant suivi d'un radier

Plat len

5 - 3 - 6 Pente de la ligne d'eau

C'est un paramètre hydromorphologique majeur, qui couplé au débit, permet d'exprimer une notion de puissance de l'écoulement.



Mesure avec une station optique (précision de la mesure de l'ordre de 0.1%.

Mesure de la pente de la ligne d'eau avec un report de niveau

5 - 3 - 7 Débit

Le choix de la méthode de mesure de débit est adapté aux écoulements présents. Sur les sections présentant des écoulements laminaires comme ici, il est préconisé d'utiliser la méthode par exploration du champ des vitesses (utilisation d'un moulinet ou d'un courantomètre). Pour cet atelier, le régime hydraulique doit être permanent (débit constant) pendant toute la durée de la mesure.

5 - 3 - 8 Granulométrie

La mesure de la granulométrie d'une station va permettre de déterminer une typologie sédimentaire (classement du cours d'eau dans un type granulométrique comme radier à galets, à blocs, à sables, etc ...), et d'acquérir des connaissances dans le processus de mobilisation du substrat alluvial.

La méthode Wolman utilisée dans le protocole CARHYCE consiste à repérer le radier comprenant la fraction granulométrique la plus grossière, et de mesurer les cailloux présents. 100 échantillons sont prélevés par radier (seulement 50 sur les radiers de petite taille).

Remarque : En absence de radier, un plat courant sera ciblé.



Mesure de la granulométrie



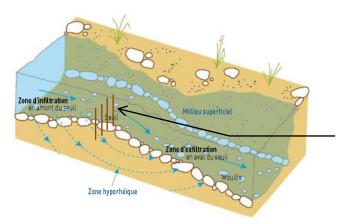
Radier présentant la fraction de granulométrie la plus grossière

5 - 3 - 9 Colmatage

Le colmatage désigne les dépôts de sédiments fins ou de matières organiques issus du développement des activités humaines, qui s'infiltrent dans les interstices du benthos et de l'hyporhéos (Vanek, 1997). Il entraı̂ne une modification des habitats, de la structure et de la stabilité du substrat, (...) conduisant à l'apparition de processus anaérobies (Bou 1977, Brunke 1999).

Le protocole CARHYCE, étant donné qu'aucune méthode fiable et reproductible n'est disponible, veut évaluer la profondeur d'oxygénation du substrat via le développement de bactéries sulforéductrices sur des supports en bois (Marmonier et al., 2004).

Cette méthode consiste à implanter dans les sédiments des substrats artificiels en bois pour une durée d'un mois. Au contact des zones désoxygénées, ces substrats artificiels changent de couleur, passant du brun jaunâtre au noir. L'activité des bactéries provoque ce changement de couleur, et permet d'observer les conditions d'oxygénation du milieu.



Echanges entre le cours d'eau et la zone hyporhéique (Hyporhéos) - J. Gibert, UCBL HBES

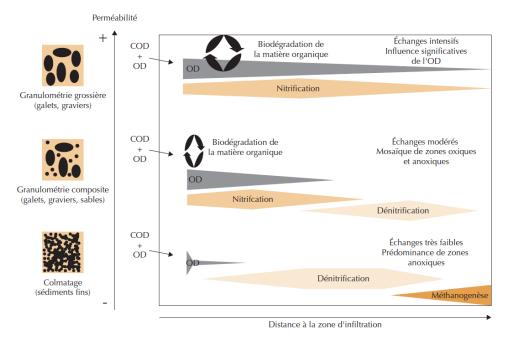
Zone d'implantation des bâtonnets



Bâtonnet planté dans un radier



Exemple de bâtonnets récupérés après un mois de pose



COD: carbone organique dissous.

OD: oxygène dissous.

Nitrification : production de nitrate à partir d'ammonium. Dénitrification : élimination des nitrates en azote atmosphérique.

Méthanogénèse : réduction de composés organiques en méthane.

Fonctionnement et processus biogéochimiques dans la zone hyporhéique en fonction du type de granulométrie (DATRY 2008)

5 - 4 Indices et analyse

Actuellement aucun indice n'existe pour CARHYCE. A l'avenir, il sera possible de confronter les données récoltées aux données théoriques obtenues sur des sites non altérés, en fonction de l'hydro-écorégion et de la taille du cours d'eau, afin de définir le degré d'altération d'une station.

En attente de cet indice, les données récoltées seront confrontées :

- √ aux données biologiques récoltées (densité de truites, richesse et diversité des invertébrés);
- ✓ aux valeurs théoriques de la Lpb (Largeur plein bord), de la Ppb (Profondeur plein bord) et du ratio Lpb/Ppb;
- ✓ aux valeurs obtenues par Hydro Concept sur d'autres bassins hydrographiques.

Ces valeurs théoriques sont tirées du document réalisé par l'ONEMA et l'IRSTEA visant à exploiter les résultats de CARHYCE: Vers la construction d'indicateurs hydromorphologiques soutenant la biologie à partir de la base de données nationale CARHYCE. Valorisation des données CARHYCE. Frédéric GOB, juillet 2014.

Afin de visualiser l'écart de ces données vis-à-vis des valeurs théoriques, une grille de lecture propre à Hydro Concept a été créée :

% d'écart	- 30% à 30%	-70 % à – 30% et 30% à 70%	< - 70% et > 70 %
-----------	-------------	-------------------------------	-------------------

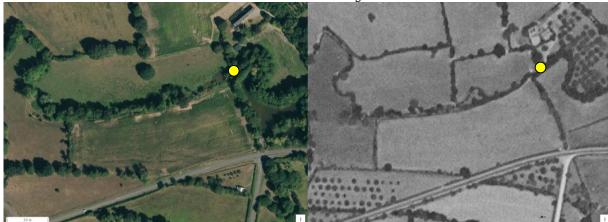
III - CONTEXTE DE L'ETUDE

1 - Le Pont d'Orval à Chammes

1 - 1 Localisation de l'ouvrage

L'ouvrage est situé sur le ruisseau de Pont d'Orval à Chammes (53), au lieu-dit la Logette.





Vues aériennes : actuelle et période 1950 -1965

1 - 2 Description de l'ouvrage

L'ouvrage est constitué d'un clapet servant à l'alimentation d'une ancienne pisciculture. La zone d'influence de l'ouvrage est d'une centaine de mètre.

L'ouvrage présente les caractéristiques suivantes :



Vue ouvrage 2012



Vue amont ouvrage 2017

Clapet Dénivelé lame d'eau = 1.1 m Etat = moyen

La continuité écologique est fortement altérée par la présence de ce clapet.

En amont de l'ouvrage, le lit et les berges du ruisseau sont fortement piétinés par les bovins. Le colmatage du lit est maximal, avec une accumulation de fines et de débris organiques. De nombreux embâcles entravent le ruisseau.

1 - 3 Description des travaux réalisés

Pour améliorer la qualité hydromorphologique et piscicole de cette portion du Pont D'orval, il a été décidé de procéder au démantèlement complet de l'ouvrage.

Illustration de la situation initiale :



Vue du ponton, amont ouvrage 2017



100 m en amont de l'ouvrage 2017



200 m en amont de l'ouvrage 2017

L'ouvrage a été complétement démantelé à l'automne 2017.

2 - L'Erve à Saint-Jean-sur-Erve

2 - 1 Localisation de l'ouvrage

L'ouvrage est situé sur l'Erve à St-Jean-sur-Erve (53), en amont du moulin de la Motte.





Vue aérienne

2 - 2 Description de l'ouvrage

L'ouvrage est constitué d'un clapet et d'un déversoir en béton, servant à l'alimentation du moulin. La zone d'influence de l'ouvrage est de plusieurs centaines de mètres.

L'ouvrage présente les caractéristiques suivantes :



Vue ouvrage 2012



Vue amont ouvrage 2017

Clapet et déversoir Dénivelé lame d'eau = 1.7 m Etat = bon

La continuité écologique est fortement altérée par la présence de ces ouvrages.

L'Erve est bordé de prairies, avec une ripisylve composé d'arbres et d'arbustes. Une clôture longe partiellement le ruisseau, mais ponctuellement les bovins viennent s'abreuver directement dans le ruisseau.

2 - 3 Description du projet

Pour améliorer la qualité hydromorphologique et piscicole de cette portion de l'Erve, il est prévu un aménagement de l'ouvrage afin de favoriser la continuité piscicole et sédimentaire. La ligne d'eau sera réduite en démantelant ou arasant l'ouvrage, en fonction de la solution choisie.

Illustration de la situation initiale :







Vue amont ouvrage 2017

Station de suivi en 2017

Station de suivi en 2017

IV - ANALYSE DES RESULTATS

Les rapports d'analyses des différents prélèvements sont donnés en annexe.

1 - Le Pont d'Orval à Chammes (04606011)

1 - 1 Les diatomées

Pont d'Orval à Chammes	2017
Note IBD sur 20	13.2
Note IPS sur 20	11.8
Richesse taxonomique	60
Indice de Shannon-Weaver (bits/ind)	4.83
EQR	0.74
Classe d'état écologique	moyen

L'état écologique du Pont d'Orval est moyen selon les diatomées benthiques.

Amphora pediculus et Platessa conspicua se partagent équitablement la tête du cortège diatomique. Ces deux espèces sont sensibles à la matière organique et supportent une trophie élévée. La présence de Navicula gregaria et d'Eolimna minima, aux 3ème et 4ème rangs, peuvent témoigner de pollutions ponctuelles ou intermittentes.

Le cortège diatomique est très varié et équilibré ; l'indice de diversité de 4.83 bits/ind. reflète des conditions hydrologiques stables.

1 - 2 Les invertébrés benthiques

Pont d'Orval à Chammes	2017
Indice équivalent IBG (NF T 90-333)	6
Indice Invertébré Multi-Métrique (I2M2)	0
Richesse équivalente IBGN	13
Richesse totale (XP T 90-388)	15
GFI	2
Richesse taxonomique des EPT	2
état écologique retenu (IBG)	médiocre

Le Pont d'Orval à Chammes montre une très forte altération du peuplement d'invertébrés macro-benthiques. L'IBG n'est que de 6/20, et qualifie le cours d'eau de médiocre.

L'I2M2 renvoie même au mauvais état, avec la note minimale de O.

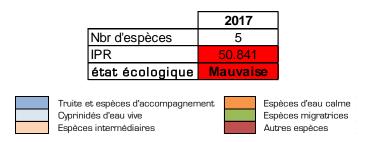
Le Groupe Faunistique Indicateur est très mauvais (GFI de 2/9). La richesse et les effectifs en taxons polluosensibles (EPT) sont très faibles avec 2 taxons et 13 individus. La richesse totale est mauvaise également avec 15 taxons.

Les indices de diversité sont très mauvais, et attestent d'un très fort déséquilibre de la structure du peuplement. Les chironomes, taxons polluo-résistants inféodés préférentiellement aux sédiments fins et à la matière organique, représentent 86% des effectifs.

Tous ces indices témoignent d'une forte altération du milieu. Les causes de cette dégradation sont multiples:

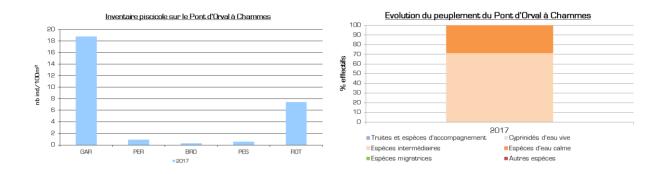
- Forte altération de la qualité de l'eau, notamment en période d'étiage;
- Débit très faible en période d'étiage ou éventuellement rupture d'écoulement ;
- Piétinement des berges et du lit par les bovins;
- Accumulation de fines et de débris organiques dans le ruisseau;
- Présence d'un ouvrage en aval qui rehausse la ligne d'eau, réduit la diversité des habitats et accentue le colmatage des substrats;
- Rectification et recalibrage ancien du cours d'eau.

1 - 3 Les poissons



Pont d'Orval à Chammes (densité / 100 m²)

			2017
Truite et espèces d'accompagnement	Vairon	VAI	
	Loche franche	LOF	
Cyprinidés d'eau vive	Chevaine	CHE	
	Goujon	GOU	
Espèces intermédiaires	Gardon	GAR	18.8
	Perche	PER	0.9
	Brochet	BRO	0.3
Espèces d'eau calme	Perche soleil	PES	0.6
	Rotengle	ROT	7.4
Espèce migratrice	Anguille	ANG	
Autres espèces	Epinochette	EPT	
•	Nombre d'espèc	es	5



Le ruisseau du Pont d'Orval présente une forte altération du peuplement piscicole, avec un très mauvais Indice Poisson en Rivière (IPR de 50,840).

Les principales métriques déclassantes sont:

- Le Nombre d'Espèces Rhéophiles (NER) qui est nul, en raison de l'absence du chabot ou de la truite:
- Le Nombre d'Espèces Lithophiles (NEL) qui est nul, en raison de l'absence de la truite, du chabot, du vairon ou de la lamproie de Planer;
- La Densité d'Individus Invertivores (DII) qui est faible, en raison de l'absence de la truite, du chabot, de l'anguille ou du goujon.

Le calcul du niveau biotypologique sur ce secteur, positionne le ruisseau en B5. Ce niveau caractérise un petit cours d'eau aux eaux fraîches. Celui-ci est associé à une variété moyenne du peuplement (11 espèces hors l'anguille et les écrevisses). L'essentiel du peuplement est constitué théoriquement par la truite et ses espèces d'accompagnement (le chabot, la lamproie de Planer, la loche franche et le vairon), et par les cyprinidés d'eau vive (le chevaine, le goujon et la vandoise).

L'inventaire témoigne :

- De la présence de 5 espèces, aucune appartiennent au référentiel biotypologique ;
- De l'absence des espèces d'eaux courantes ;
- De la présence d'espèces de milieu intermédiaire (perche, gardon, brochet) et une espèce d'eau calme : le rotengle ;
- D'une espèce pouvant créer des déséquilibres biologiques : la perche-soleil.

Le colmatage de la station par la vase et les limons impacte la qualité du milieu. On observe une dérive du peuplement piscicole vers les référentiels B6 et B7. L'aménagement devrait favoriser l'implantation et le maintien de certaines espèces, notamment la loche franche, le vairon et éventuellement le chabot.

2 - L'Erve à Saint-Jean-sur-Erve (04606012)

2 - 1 Les diatomées

Erve à St-Jean-sur-Erve	2017
Note IBD sur 20	14.4
Note IPS sur 20	13.5
Richesse taxonomique	31
Indice de Shannon-Weaver (bits/ind)	3.06
EQR	0.82
Classe d'état écologique	bon

L'Erve est classée en bon état écologique à Saint Jean sur Erve.

Navicula lanceolata est dominante avec une participation de 41.0%, elle est indicatrice d'un milieu moyennement chargé en matière organique, eutrophe, bien oxygéné généralement. Elle est secondée par *Amphora pediculus* qui est considérée β-mésosaprobe et eutrophe.

Le cortège diatomique dans son ensemble reflète des eaux riches en nutriments.

2 - 2 Les invertébrés benthiques

Erve à St-Jean-sur-Erve	2017
Indice équivalent IBG (NF T 90-333)	16
Indice Invertébré Multi-Métrique (I2M2)	0.528
Richesse équivalente IBGN	33
Richesse totale (XP T 90-388)	44
GFI	7
Richesse taxonomique des EPT	16
état écologique retenu (IBG)	très bon

L'Erve à St-Jean-sur-Erve montre une très bonne qualité hydrobiologique, avec un indice IBG de 16/20. Mais l'analyse faunistique témoigne d'une légère altération du peuplement.

L'I2M2 est légèrement dégradant, et renvoie au bon état.

Le Groupe Faunistique Indicateur est bon (GFI de 7/9). Mais la richesse en taxons polluosensibles (EPT) est moyenne avec 16 taxons. La richesse totale est bonne avec 44 taxons. Les indices de diversité sont moyens, ils témoignent d'un déséquilibre de la structure du peuplement. Les chironomes, taxons polluo-tolérants inféodés préférentiellement aux sédiments fins, prédominent avec près de 53% des effectifs.

L'ouvrage en aval, rehausse la ligne d'eau et accentue le colmatage du ruisseau. Les zones courantes favorables aux taxons rhéophiles et lithophiles sont absentes, ce qui limite le développement de nombreux taxons, tels certains EPT.

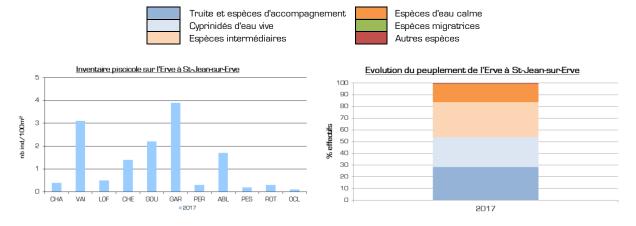
L'aménagement de l'ouvrage devrait permettre de réduire l'impact de celui-ci, et le développement des taxons inféodés préférentiellement aux secteurs courants.

2 - 3 Les poissons

	2017
Nbr d'espèces	11
IPR	26.21
état écologique	Médiocre

Erve à St-Jean-sur-Erve (densité estimée / 100 m²)

			2017
Truite et espèces d'accompagnement	Chabot	CHA	0.4
	Vairon	VAI	3.1
	Loche franche	LOF	0.5
Cyprinidés d'eau vive	Chevaine	CHE	1.4
	Goujon	GOU	2.2
Espèces intermédiaires	Gardon	GAR	3.9
	Perche	PER	0.3
	Brochet	BRO	
Espèces d'eau calme	Ablette	ABL	1.7
	Brème bordelière	BRB	
	Perche Soleil	PES	0.2
	Rotengle	ROT	0.3
Espèce migratrice	Anguille	ANG	
Autres espèces	Ecrevisse américaine	OCL	0.1
	Epinochette	EPT	
	Nombre d'espèc	es	11



Une pêche partielle par point, à pied, a été réalisée afin d'établir un état initial sur ce secteur. L'Indice Poisson en Rivière (IPR) obtenu est médiocre avec un indice de 26.210, à la limite de l'état moyen (IPR de 25).

Les métriques déclassantes sont:

- La Densité d'Individus Invertivores (DII) qui est inférieure à la valeur attendue, en raison d'effectifs trop faibles pour le goujon et le chabot;
- La Densité Totale d'Individus (DTI), en raison d'effectifs totaux trop faibles;
- Les Nombres d'Espèces Rhéophiles (NER) et Lithophiles (NEL), en raison de l'absence de la truite et/ou de la vandoise ou de la lamproie de Planer.

Le calcul du niveau biotypologique de l'Erve sur cette station positionne la station en B6, cours d'eau aux eaux fraîches. Le peuplement théorique se compose principalement de la truite et de ses espèces d'accompagnement (chabot, vairon, lamproie de Planer et loche franche), par les cyprinidés d'eaux vives, et quelques individus de la zone intermédiaire.

L'analyse du peuplement témoigne également de:

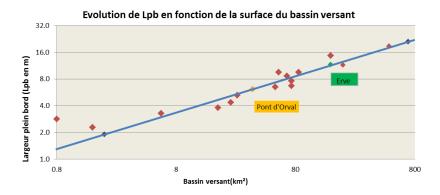
- De l'absence de la truite et de la lamproie de Planer;
- D'effectifs faibles pour le vairon, le chabot et la loche franche;
- De la bonne présence d'espèces d'eaux calmes et de la zone intermédiaire, comme le gardon et l'ablette;
- De l'absence de l'anguille.

L'Erve montre une dérive biotypologique vers le référentiel B7, en raison d'une surabondance d'espèces d'eaux calmes et de la zone intermédiaire, au détriment des espèces d'eaux courantes. L'arasement de l'ouvrage devrait favoriser la diversification des écoulements, et le développement d'espèces rhéophiles et lithophiles, comme le chabot, le vairon et le goujon.

3 - Carhyce

Nb: Les données sont comparées à des données théoriques (courbe bleue), ainsi qu'à des données récoltées par Hydro Concept sur d'autres bassins (en rouge). Les données de l'Erve sont en vert, et celles du Pont d'Orval en orange.

3 - 1 - 1 Evolution de largeur plein bord (Lpb)

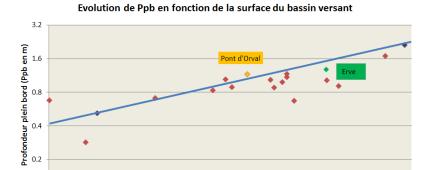


Code AELB	Bv (km²)	Lpb (m)	Lpb théorique (m)	% écart
04606011	34.9	6.16	6.16	0
04606012	157	11.66	11.42	2

La comparaison entre la Lpb mesurée et la Lpb théorique obtenue sur des sites non altérés de l'hydro-écorégion du Massif Armoricain, montre que l'écart est faible sur ces stations.

L'Erve montre une largeur de plein bord supérieure de près de 0.2 mètre vis-à-vis de la largeur théorique. Le Pont d'Orval ne montre pas de différences.

3 - 1 - 2 Evolution de la profondeur plein bord (Ppb)



0.8

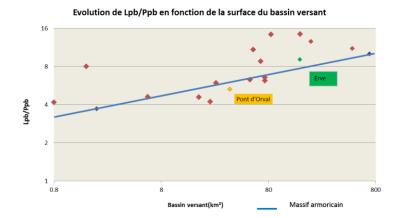
Code AELB	Bv Ppb (km²) (m)		Ppb théorique (m)	% écart
04606011	34.9	1.16	1.03	12
04606012	157	1.28	1.48	-14

La comparaison entre la Ppb mesurée et la Ppb théorique obtenue sur des sites non altérés, montre que l'écart est faible sur ce site.

800

Le Pont d'Orval montre une légère sur-profondeur (+14 cm), alors que l'Erve montre une profondeur plein bord réduite de 12 cm. Celle-ci peut être éventuellement due en partie, à une accumulation de sédiments en amont des ouvrages.

3 - 1 - 3 Evolution du ratio Lpb/Ppb



Code AELB	Bv (km²)	Lpb/ Ppb	Ratio théorique	% écart
04606011	34.9	5.3	6.1	-12
04606012	157	9.1	7.8	17



Lpb/Ppb < de 12% au ratio théorique Le Pont d'Orval à Chammes (2017)



pb/Ppb > de 17% au railo ineorique L'Erve à St-Jean-sur-Erve (2017)

La comparaison entre le ratio Lpb/Ppb mesuré et le ratio théorique obtenu sur des sites non altérés, montre que l'écart est faible sur ces sites.

Sur le Pont d'Orval, le ratio est inférieur de 12%, en raison d'une sur-profondeur du cours d'eau, due à d'anciens travaux hydrauliques.

Sur l'Erve, le ratio est supérieur de 17%, en raison d'une sur-largeur du ruisseau, due à l'ouvrage en aval, qui rehausse la ligne d'eau, mais bloque en partie le transit sédimentaire. La fraction minérale s'accumule par endroit, ce qui réduit par conséquent la hauteur plein bord.

3 - 1 - 4 Densité et colmatage

Le graphique ci-dessous permet de visualiser le colmatage de la station en fonction de la surface de bassin versant drainée.

Colmatage en fonction de la surface du bassin versant 14 13 12 11 Zone non colmatée (cm) 10 9 8 7 6 5 Pont d'Orval 4 3 50 100 350 400 200 250 300 450 BV (km²)



Exemple d'embâcles et de colmatage sur le Pont d'Orval

Les poses des bâtonnets sur l'Erve et le Pont d'Orval n'ont pas été réalisées, car il n'y avait pas de radiers ou de secteurs de plats courants. La hauteur d'eau trop importante sur l'Erve n'aurait pas permis également de poser ces bâtonnets.

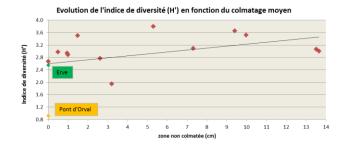
Toutefois compte tenu de notre expérience, des conditions hydromorphologiques et du colmatage observé, on peut estimer que le colmatage des substrats est maximal.

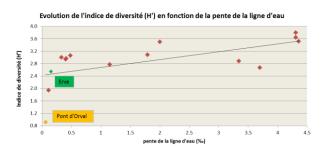
3 - 1 - 5 Evolution de la richesse macrobenthique

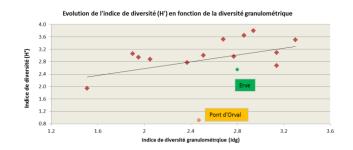
Les graphiques ci-dessous permettent d'évaluer si une relation existe entre certains paramètres morphologiques (colmatage, pente, diversité granulométrique) relevés lors du protocole CARHYCE, et la diversité en macro-invertébrés.

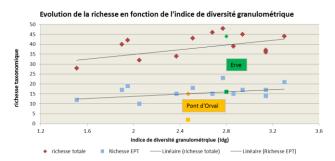
La richesse taxonomique totale, et celle des EPT (Ephémères, Plécoptères et Trichoptères) ont été étudiées, ainsi que la diversité du peuplement à l'aide de l'indice de Shannon-Weaver (H').

Les données sont comparées à des résultats obtenus par Hydro Concept, sur des sites le plus souvent altérés, avant travaux d'aménagement. Cette courbe de tendance ne correspond pas une droite théorique attendue.









Analyse globale :

La diversité du peuplement (H') est sensible à la diversité granulométrique, à la pente de la ligne d'eau et au colmatage moyen :

- La richesse augmente légèrement sur les sites ayant une diversité granulométrique plus importante ;
- La diversité (H') augmente légèrement sur les sites moins colmatés ;
- La diversité (H') augmente plus sensiblement sur les stations plus pentues.

La relation entre la diversité granulométrique (ldg) des substrats et la diversité (H') semble plus marquée.

Erve et Pont d'Orval:

Les résultats de l'Erve sont proches de la courbe de tendance observée, sur des sites préalablement étudiés sur le Massif Armoricain. Alors que le Pont d'Orval montre des résultats très en dessous de cette courbe de tendance, ce qui confirme la forte altération du site observée par les indices IPR, IBG et IBD.

Les travaux d'aménagement devraient favoriser la diversification du peuplement, notamment en taxons rhéophiles et lithophiles, tels de nombreux EPT.

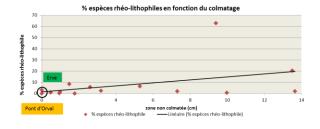
L'évolution devrait être la plus importante sur le Pont d'Orval, où la situation hydromorphologique et biologique actuelle est la plus dégradée.

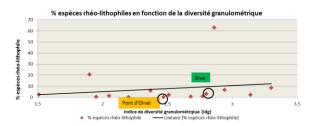
3 - 1 - 1 Evolution du peuplement piscicole

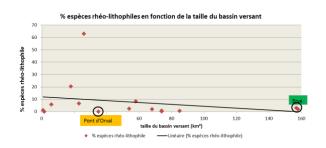
Les graphiques ci-dessous permettent d'évaluer si une relation existe entre certains paramètres morphologiques (colmatage, pente, diversité granulométrique) relevés lors du protocole CARHYCE, et la diversité vis-à-vis de la truite et des autres espèces rhéo-lithophile.

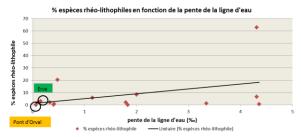
Les espèces rhéo-lithophiles sont des espèces affectionnant les zones de courant et se reproduisant exclusivement sur des substrats de nature minérale (pierres, cailloux, graviers ou sables). Ces espèces regroupent le saumon, la truite, l'ombre commun, le hotu, le barbeau fluviatile, le barbeau méridional, le spirlin et le chabot.

Les données sont comparées à des résultats obtenus par Hydro Concept, sur des sites le plus souvent altérés, avant travaux d'aménagement. La courbe de tendance ne correspond pas une droite théorique attendue.









Analyse globale :

Le pourcentage d'espèces rhéophiles semble être sensible au colmatage moyen. Le pourcentage augmente légèrement sur les sites moins colmatés ;

La relation entre la diversité granulométrique (ldg), la pente de la ligne d'eau et la taille du bassin versant est moins nette, elle dépend notamment du degré d'altération des stations.

Erve et Pont d'Orval:

Toutefois, comme pour les invertébrés, le Pont d'Orval montre une forte dégradation, aucune espèce rhéo-lithophile n'est présente sur ce secteur, alors que la truite et le chabot sont présents sur cette partie du bassin de l'Erve. Le barbeau et le spirlin peuvent également se retrouver sur les parties basses de l'Erve.

Le Pont d'Orval est toujours situé sous la courbe de tendance. Les travaux d'aménagement devraient favoriser le retour du chabot, et éventuellement la truite.

Seul le chabot est présent comme espèce rhéo-lithophile sur ce secteur de l'Erve. Le pourcentage de chabot est faible, mais légèrement au-dessus de la courbe de tendance. L'aménagement de l'ouvrage devrait permettre le développement de cette espèce, et éventuellement le retour de la truite.

V - CONCLUSION

Le tableau ci-dessous permet de voir l'état biologique global évalué à partir des indices obtenus cette année.

Synthèse des indicateurs biologiques du CTMA de l'Erve

	Pont d'Orval à Chammes			Erve à St-Jean-sur-Erve				
	IBG	IBD	IPR	état biologique global	IBG	IBD	IPR	état biologique global
2017				mauvais				médiocre
état initial								

La qualité biologique est globalement très dégradée sur ces deux sites. L'Indice Poisson en Rivière est toujours dégradant.

Le Pont d'Orval montre le plus fort degré d'altération, l'état est qualifié de mauvais. Seul l'IBD est qualifié de moyen.

L'Erve montre un état médiocre, mais l'IBG et l'IBD sont qualifiés respectivement de très bon et bon, ce qui témoigne d'un certain potentiel.

Les travaux d'aménagement sur l'Erve et le Pont d'Orval devraient permettre le retour de zones courantes, et le décolmatage progressif du cours d'eau. Ceci devrait favoriser le développement et le retour de certaines espèces rhéo-lithophiles, ainsi que de nombreux EPT.

Ces aménagements devraient permettre d'atteindre le bon état sur l'Erve. Sur le Pont d'Orval, le retour au bon état sera dépendant de la qualité de l'eau, notamment en période d'étiage, où le débit du ruisseau peut être quasi nul.

I - ANNEXE

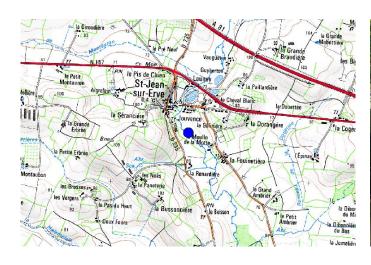
1 - Compte rendu d'analyses diatomiques

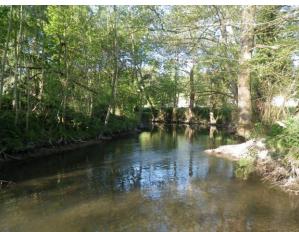


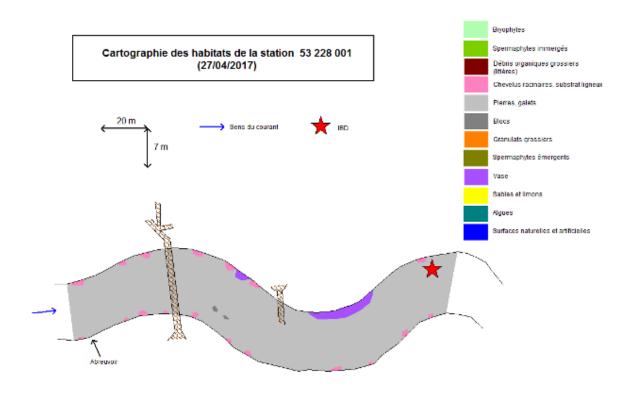




L'Erve à Saint Jean sur Erve







HYDRO CONCEPT 2017

code station : 04606012 date d'émission du rapport : Page 1 sur 3 janvier 2018







Méthode utilisée : Indice Biologique Diatomées IBD selon NF T 90-354

Rapport d'analyse

	Code station	04606012
	Cours d'eau	Erve
g	Commune	Saint Jean sur Erve
no lon	Département	Mayenne
Identification de l'échantillon	Localisation précise	100 m amont moulin de la Motte
ific ha	Bassin versant	Sarthe
ent ľéc	Coordonnées Lambert 93 (m)	X = 447440 ; Y = 6775696
<u>0</u>	Date de prélèvement	27/04/17 à 11H30
	Mesures physico-chimiques	
	pH= 8.4	$T^{\circ}= 7.4 \text{ C}$ $O_2= 11.9 \text{ mg/l}$ % $O_2= 94$

ø.	Environnement	prairies
	Eclairement du site	moyen
	Faciès d'écoulement	plat lent
000	Profondeur	20 cm
de récolte	Vitesse du courant	3 cm/s
b st	Classe de vitesse (code SANDRE)	N1
Conditions	Type de support (code SANDRE)	D5
	Nb. de supports grattés	5
	Outil utilisé	brosse
	Préleveur :	B. You
	Commentaire : RAS	

	Déterminateur :	A.M. Lançon
Note IBD sur 20		14.4
	Note IPS sur 20	13.5
	Richesse taxinomique (nb. taxons/récolte)	31
	Indice de diversité de Shannon (bits/ind.)	3.06
sultats	EQR	0.82
	Etat écologique selon l'HER 12	bon
S	0	

Commentaire:

L'Erve est classée en bon état écologique à Saint Jean sur Erve.

Navicula lanceolata est dominante avec une participation de 41.0%, elle est indicatrice d'un milieu moyennement chargé en matière organique, eutrophe, bien oxygéné généralement. Elle est secondée par Amphora pediculus qui est considérée βmésosaprobe et eutrophe.

Le cortège diatomique dans son ensemble reflète des eaux riches en nutriments.

code station : 04606012	date d'émission du rapport :	Page 2 sur 3
code station : U46U6U12	date d'émission du rapport :	raye c sui J
date de prélèvement · 27 /04 /17	ianvier 2018	







Liste des taxons

Abondance exprimée en pour mille

Désignation	Code	Nombre	0/00
Navicula lanceolata (Agardh) Ehrenberg	NLAN*	178	410
Amphora pediculus (Kützing) Grunow	APED*	94	217
Navicula gregaria Donkin	NGRE*	25	58
Navicula cryptotenella Lange-Bertalot	NCTE*	21	48
Nitzschia dissipata (Kützing) Grunow ssp.dissipata	NDIS*	17	39
Cocconeis euglypta Ehrenberg emend Romero & Jahn	CEUG*	16	37
Nitzschia sociabilis Hustedt	NSOC*	16	37
Eolimna minima(Grunow) Lange-Bertalot in Moser & al.	EOMI*	10	23
Nitzschia sp.	NZSS	8	18
Caloneis sp.	CALS	4	9
Cocconeis placentula Ehrenberg var.lineata (Ehr.)Van Heurck	CPLI*	4	9
Navicula cataracta-rheni Lange-Bertalot	NCTT*	4	9
Navicula tripunctata (O.F.Müller) Bory	NTPT*	4	9
Navicula antonii Lange-Bertalot	NANT*	3	7
Caloneis lancettula (Schulz) Lange-Bertalot & Witkowski	CLCT	2	5
Diatoma vulgaris Bory	DVUL*	2	5
Diploneis oculata (Brebisson in Desmazières) Cleve	DOCU*	2	5
Fallacia subhamulata (Grunow in V. Heurck) D.G. Mann	FSBH*	2	5
Gyrosigma sciotoense (Sullivan et Wormley) Cleve	GSCI*	2	5
Kolbesia gessneri (Hustedt) Aboal	KGES*	2	5
Melosira varians Agardh	MVAR*	2	5
Navicula reichardtiana Lange-Bertalot	NRCH*	2	5
Nitzschia capitellata Hustedt in A.Schmidt & al.	NCPL*	2	5
Nitzschia palea (Kützing) W.Smith var.debilis(Kützing)Grunow in Cleve & Grunow	NPAD*	2	5
Nitzschia rectiformis Hustedt	NRFO	2	5
Reimeria uniseriata Sala Guerrero & Ferrario	RUNI*	2	5
Rhoicosphenia abbreviata (C.Agardh) Lange-Bertalot	RABB*	2	5
Diploneis separanda Lange-Bertalot	DSEP	1	2
Karayevia clevei (Grunow) Bukhtiyarova	KCLE*	1	2
Nitzschia acicularis Kützing) W.M.Smith	NACI*	1	2
Planothidium frequentissimum (Lange-Bertalot) Lange-Bertalot	PLFR*	1	2

^{*:} taxon pris en compte dans le calcul de l'IBD (Omnidia version 6 et sa base 2014)

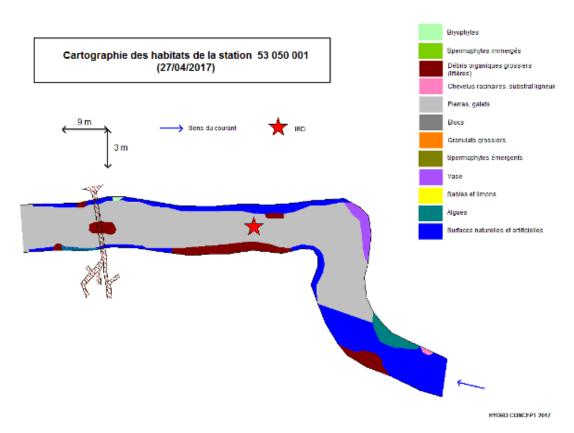






Le Pont d'Orval à Chammes





code station : 04606011 date d'émission du rapport : Page 1 sur 3 date de prélèvement : 27/04/17 janvier 2018







Méthode utilisée : Indice Biologique Diatomées IBD selon NF T 90-354

Rapport d'analyse

	Code station			04606011	
	Cours d'eau		Le Po	Le Pont d'Orval	
<u>e</u>	Commune		Chan	Chammes	
no No	Département		Maye	enne	
Identification de l'échantillon	Localisation précise		La Lo	ogette	
ific ha	Bassin versant		Sarthe		
ent ľéc	Coordonnées Lambert	93 (m)	X = 447740 ; Y = 6780470		0
<u>Ö</u>	Date de prélèvement		27/04	1/17 à 12H45	
	Mesures physico-chimi				
	pH= 7.8 C= 406	μ S/cm $T^{\circ}=7$.1 C	O_2 = 10.3 mg/l	%O ₂ = 94

ej.	Environnement	prairies, cultures
	Eclairement du site	faible
	Faciès d'écoulement	plat lent
000	Profondeur	20 cm
Conditions de récolte	Vitesse du courant	2 cm/s
	Classe de vitesse (code SANDRE)	N1
	Type de support (code SANDRE)	D5
	Nb. de supports grattés	5
	Outil utilisé	brosse
	Préleveur :	T. Roger
	Commentaire : RAS	

	Déterminateur :	A.M. Lançon
	Note IBD sur 20	13.2
	Note IPS sur 20	11.8
	Richesse taxinomique (nb. taxons/récolte)	60
	Indice de diversité de Shannon (bits/ind.)	4.83
(0	EQR	0.74
ultats	Etat écologique selon l'HER 12	moyen

Commentaire:

L'état écologique du Pont d'Orval est moyen selon les diatomées benthiques.

Amphora pediculus et Platessa conspicua se partagent équitablement la tête du cortège diatomique. Ces deux espèces sont sensibles à la matière organique et supportent une trophie élévée.

La présence de Navicula gregaria et d'Eolimna minima, aux 3ème et 4ème rangs, peuvent témoigner de pollutions ponctuelles ou intermittentes.

Le cortège diatomique est très varié et équilibré ; l'indice de diversité de 4.83 bits/ind. reflète des conditions hydrologiques stables.

code station: 04606011	date d'émission du rapport :	Page 2 sur 3
data da prálàvament · 27 /0/ /17	ianvier 2018	







Liste des taxons

Abondance exprimée en pour mille

Désignation	Code	Nombre	0/00
Amphora pediculus (Kützing) Grunow	APED*	59	140
Platessa conspicua (A.Mayer) Lange-Bertalot	PTCO*	57	136
Eolimna minima(Grunow) Lange-Bertalot in Moser & al.	EOMI*	29	69
Navicula gregaria Donkin	NGRE*	29	69
Gomphonema pumilum var. rigidum Reichardt & Lange-Bertalot	GPRI*	24	57
Karayevia laterostrata (Hustedt) Bukhtiyarova	KALA*	21	50
Nitzschia dissipata (Kützing) Grunow ssp.dissipata	NDIS*	15	36
Nitzschia sociabilis Hustedt	NSOC*	12	29
Planothidium frequentissimum (Lange-Bertalot) Lange-Bertalot	PLFR*	10	24
Ulnaria ulna (Nitzsch) Compère	UULN*	10	24
Navicula ingenua Hustedt	NING*	9	21
Cyclotella atomus var. gracilis Genkal & Kiss	CAGR*	8	19
Gomphosphenia holmquistii (Foged) Lange-Bertalot	GPHQ	8	19
Navicula lanceolata (Agardh) Ehrenberg	NLAN*	8	19
Nitzschia palea (Kützing) W.Smith var.debilis(Kützing)Grunow in Cleve & Grunow	NPAD*	7	17
Eunotia sp.	EUNS	6	14
Nitzschia acicularis Kützing) W.M.Smith	NACI*	6	14
Nitzschia gracilis Hantzsch	NIGR*	5	12
Nitzschia paleacea (Grunow) Grunow in Van Heurck	NPAE*	5	12
Gomphonema parvulum (Kützing) Kützing	GPAR*	4	10
Gomphonema sp.	GOMS	4	10
Navicula sp.	NASP	4	10
Nitzschia linearis (Agardh) W.M.Smith	NLIN*	4	10
Nitzschia palea (Kützing) W.Smith	NPAL*	4	10
Nitzschia sp.	NZSS	4	10
Nitzschia subtilis Grunow in Cleve et Grunow	NISU*	4	10
Nitzschia vermicularis (Kützing) Hantzsch in Rabenhorst	NVER*	4	10
Planothidium lanceolatum (Brébisson ex Kützing) Lange-Bertalot	PTLA*	4	10
Rhoicosphenia abbreviata (C.Agardh) Lange-Bertalot	RABB*	4	10
Nitzschia draveillensis Coste & Ricard	NDRA*	3	7
Nitzschia rectiformis Hustedt	NRFO	3	7
Cocconeis euglypta Ehrenberg emend Romero & Jahn	CEUG*	2	5
Craticula accomoda (Hustedt) Mann	CRAC*	2	5
Cyclostephanos invisitatus(Hohn & Hellerman)Theriot Stoermer & Håkansson	CINV*	2	5
Diadesmis contenta (Grunow ex V. Heurck) Mann	DCOT*	2	5
Gomphonema graciledictum E.Reichardt	GGDI	2	5
Hippodonta capitata (Ehr.)Lange-BertalotMetzeltin & Witkowski	HCAP*	2	5
Navicula radiosa Kützing	NRAD*	2	5
Navicula tripunctata (O.F.Müller) Bory	NTPT*	2	5
Nitzschia amphibia Grunow	NAMP*	2	5
Nitzschia capitellata Hustedt in A.Schmidt & al.	NCPL*	2	5
Nitzschia costei Tudesque, Rimet & Ector	NYCO	2	5
Nitzschia frequens Hustedt	NIFQ*	2	5
Nitzschia heufleriana Grunow	NHEU*	2	5
Nitzschia pusilla (Kützing) Grunow emend Lange-Bertalot	NIPU*	2	5
Pinnularia sp.	PINS	2	5
Stephanodiscus hantzschii Grunow in Cleve & Grunow	SHAN*	2	5
Ulnaria acus (Kützing) Aboal	UACU*	2	5
Achnanthidium lauenburgianum (Hustedt) Monnier Lange-Bertalot & Ector	ADLB*	1	2
Cyclotella meneghiniana Kützing	CMEN*	1	2
Cyclotella sp.	CYLS	1	2
Encyonema silesiacum (Bleisch in Rabh.) D.G. Mann	ESLE*	1	2
Eunotia minor (Kützing) Grunow in Van Heurck	EMIN*	1	2
Gyrosigma kuetzingii (Grunow) Cleve	GYKU	1	2
Nitzschia acidoclinata Lange-Bertalot	NACD*	1	2
Nitzschia puriformis Hlubikova et Ector	NPUF	1	2
Nitzschia tenuis W.Smith	NITE*	1	2
Reimeria sinuata (Gregory) Kociolek & Stoermer	RSIN*	1	2
Surirella lacrimula English	SLAC	1	2
Thalassiosira weissflogii (Grunow) Fryxell & Hasle	TWEI*	1	2
The state of the s			

^{*:} taxon pris en compte dans le calcul de l'IBD (Omnidia version 6 et sa base 2014)

code station: 04606011	date d'émission du rapport :	Page 3 sur 3
date de prélèvement : 27/04/17	janvier 2018	

2 - Compte rendu d'analyses des prélèvements d'invertébrés benthiques





DETERMINATION DE L'INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ET DE L'INDICE INVERTEBRES MULTIMETRIQUE (12M2)

ERVE A SAINT-JEAN-SUR-ERVE

INDICE POISSON RIVIERE

INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL NORMALISE

INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ADAPTE AUX GRANDS COURS D'EAU

RAPPORT D'ESSAI

CARHYCE INDICE BIOLOGIQUE MACROPHYTIQUE EN RIVIERE

INDICE OLIGOCHETES DE BIOINDICATION LACUSTRE

INDICE ABONDANCE TRUITE

INDICE OLIGOCHETES DE BIOINDICATION DES SEDIMENTS

INDICE D'ATTRACTIVITE MORPHODYNAMIQUE INDICE BIOLOGIQUE MACROPHYTIQUE EN LACS

TRACABILITE DE L'ESSAI

Code affaire: ERVEIND17 - Code essai: ERVEIND17_1





IDENTIFICATION PRECISE DE L'ESSAI

Prélèvement des macro-invertébrés aquatiques en rivières peu profondes Protocole selon la norme NF T 90-333 et la norme XPT 90-388 Objet soumis à l'essai : cours d'eau

Support: macro-invertébrés

OPTION DE MISE EN OEUVRE DE LA NORME

Méthode de prélèvement : NF T90-333

Estimation des effectifs : Option 2

Etablissement liste faunistique : échantillon de phase

Niveau de détermination : détermination au niveau B (genre)

Date et heure d	Date et heure du prélèvement		
27/04/2017	27/04/2017 11:30:00		

Trieur/déterminateur	Date début du tri
Bertrand You	16/01/2018

Rapport	
Bertrand You	

Validation	Date
Grégory Laurent	18/01/2018

HYDRO CONCEPT

29 avenue Louis Bréguet 85180 CHATEAU D'OLONNE

Tél: 02.51.32.40.75 FAX: 02,51,32,48,03

Mail: hydro.concept@wanadoo.fr - Site internet: www.hydroconcept.eu

ERVE A SAINT-JEAN-SUR-ERVE

RESULTATS DE L'ESSAI

Indice dit "équivalent" IBG (phases A+B) /20	16
Variété taxonomique de l'indice dit "équivalent" (phases A+B)	33
GFI de l'indice dit "équivalent" (phases A+B) /9	7

Taxon indicateur	Leuctridae
Classe de variété taxonomique	10

DESCRIPTION DU POINT DE PRELEVEMENT ET DE L'OPERATION DE PRELEVEMENT

1 - Point de prélèvement et localisation géographique précise

Commune SAINT-JEAN-SUR-ERVE - 53

100 M AMONT MOULIN DE LA MOTTE Code Agence de l'eau 04606012

Réseau de mesure Réseau de suivi hydrobiologique du CRE de l'Erve

Coordonnées Lambert 93							
	amont	aval					
X(m)	447440	447507					
Y(m)	6775696	6775598					
Alt	70						

2 - Opération de prélèvement

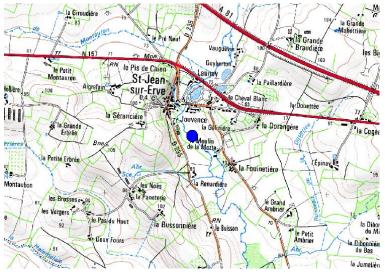
Type de conservation avant tri alcool

La hauteur d'eau n'a pas permis de prospecter l'ensemble des habitats.

3 - Description du point de prélèvement et de son environnement

Longueur (m)	200			
Situation hydrologique	basses eaux			
Visibilité du fond	moyennement observable			
Environnement	prairial			

Largeur mouillée moyenne (m)	11.5
Largeur plein bord moyenne (m)	14.0
Tendance du débit les jours précédents	stable



Limite aval du point de prélèvement

DETERMINATION DE L'INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ET DE L'INDICE INVERTEBRES MULTIMETRIQUE (12M2) - ERVEIND17_1

ERVE A SAINT-JEAN-SUR-ERVE

LA GRILLE D'ECHANTILLONNAGE

				Classes de vitesses						
			١	16	١	15	١	13	١	11
Substrats			> 75	cm/s	25 à 7	5 cm/s	5 à 25	cm/s	0 à 5	cm/s
300311413	rel Su)om	Rap	oide	Moy	enne	Lei	nte	Νι	ılle
Nature du substrat	Superficie relative % estimé	Domin/Margi n/P	Ordre	N°	Ordre hiérarchi que	N°	Ordre hiérarchi que	N° Prélève ment	Ordre hiérarchi que	N° Prélève ment
Bryophytes										
Spermaphytes ou phanérogames immergés										
Litières										
Branchage et racines	2	М							+	9 12
Sédiments minéraux de grande taille (pierres, galets) 25 mm < Ø < 250 mm	95	D							+	12345
Blocs (>250 mm) inclus dans une matrice d'éléments minéraux de grande taille (25 à 250 mm)	1	М							+	11
Granulats grossiers (2,5 mm < Ø < 25 mm)										
Spermaphytes ou phanérogames émergents										
Sédiments fins ± organiques ("vases" =< 0,1 mm)	2	М							+	10
Sables et limons										
Algues - bactéries et champignons filamenteux										
Surfaces uniformes dures naturelles et artificielles (roches, dalles, marnes et argiles compactes) Le nombre de croix (+) correspond au										

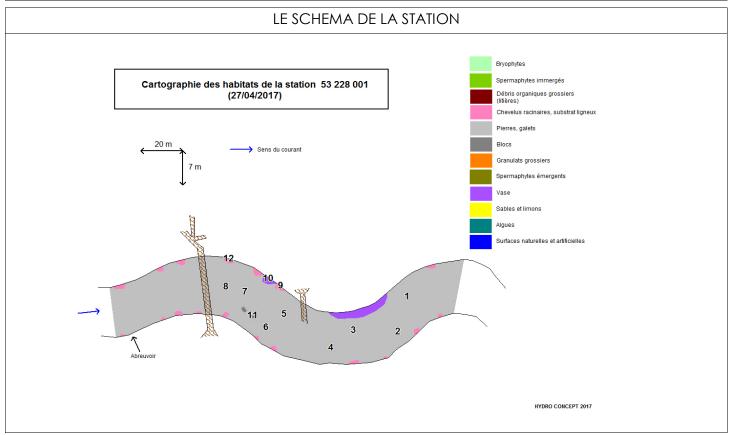
LES FACIES			
Id Classes de vitesse Classes de courant			
1	Vitesse < 5 cm/s	Lentique	

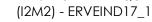
Commentaire sur les prélèvements élémentaires					
Aucune anomalie n'a été constatée.					



LA DESCRIPTION DES PRELEVEMENTS ELEMENTAIRES

N° prélèvement	Phase	Id zone faciès	Matériel	Hauteur d'eau	Substrat et stabilité	
	Colmatag	ge et intensité		Végétation et abondance		
1	Phase B	1	Haveneau	70 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Sédimen	ts fins ; Léger			nulle	
2	Phase B	1	Haveneau	90 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Sédimen	ts fins ; Léger			nulle	
3	Phase B	1	Haveneau	60 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Sédimen	ts fins ; Léger			nulle	
4	Phase B	1	Haveneau	80 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Sédimen	ts fins ; Léger			nulle	
5	Phase C	1	Haveneau	60 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Sédiments	fins ; Très léger			nulle	
6	Phase C	1	Haveneau	50 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Sédimen	ts fins ; Léger			nulle	
7	Phase C	0	Haveneau	90 cm Pierres, galets ; Stable		
	Sédiments fins ; Moyen				nulle	
8	Phase C	1	Haveneau	70 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Sédimen	ts fins ; Léger			nulle	
9	Phase A	1	Haveneau	40 cm	Branch, racines ; Stable	
	Sédiment	rs fins ; Moyen			nulle	
10	Phase A	1	Haveneau	40 cm	Vases ; Stable	
	Vases	; Important			nulle	
11	Phase A	1	Haveneau	30 cm	Blocs ; Stable	
	Sédiment	s fins ; Moyen			nulle	
12	Phase A	1	Haveneau	70 cm	Branch, racines ; Stable	
	Sédiment	s fins ; Moyen			nulle	







ERVE A SAINT-JEAN-SUR-ERVE

		LA L	ISTE FAU	NISTIC	QUE				
							IBG	Dom.	
Taxon	Genre	Espèce	Sandre	Ph A	Ph B	Ph C	A+B	B+C	Total
PLECOPTERA									
Leuctridae	Leuctra		69		3	2	3	5	5
Leuctridae	Leuctra geniculata		33830		2	6	2	8	8
TRICHOPTERA									
Hydropsychidae	Hydropsyche		212	1	1		2	1	2
Hydroptilidae			193		1		1	1	1
Leptoceridae	Athripsodes		311	1	9	2	10	11	12
Leptoceridae	Ceraclea		313	11	1	3	12	4	15
Leptoceridae	Leptocerus		319	1			1		1
Leptoceridae	Mystacides		312	2		1	2	1	3
Limnephilidae	Limnephilinae		3163	1		1	1	1	2
Polycentropodida	Cyrnus		224	7	18	9	25	27	34
Polycentropodida	Polycentropus		231	25	1	2	 26	3	28
EPHEMEROPTERA									,
Baetidae	Baetis lato sensu		9794			1		1	1
Baetidae	Centroptilum		383	29	2	1	31	3	32
Caenidae	Caenis		457	3	1		4	1	4
Ephemerellidae	Ephemerella ignita		451	26	40	45	66	85	111
Ephemeridae	Ephemera		502	6	50	60	56	110	116
HETEROPTERA		•						•	
Aphelocheiridae	Aphelocheirus		721			1		1	1
Corixidae	Micronecta		719	2			2		2
COLEOPTERA		<u>'</u>		1	ı				
Dryopidae	Dryops		613	1			1		1
Dytiscidae	Hydroporinae		2393		1	1	1	2	2
Elmidae	Esolus		619		3	4	3	7	7
Elmidae	Limnius		623	1		1	1	1	2
Elmidae	Oulimnius		622	3			3		3
Gyrinidae	Orectochilus		515		1		1	1	1
DIPTERA	1							1	<u> </u>
Athericidae			838	4	1	8	5	9	13
Ceratopogonidae			819		2		2	2	2
Chironomidae			807	398	312	61	710	373	771
ODONATA	1	1			I	1		<u> </u>	
Calopterygidae	Calopteryx		650	1		1	1	1	2
Coenagrionidae	1		658	1		-	1	-	1
Platycnemididae	Platycnemis		657	2			2		2
MEGALOPTERA	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	<u> </u>						<u> </u>	
Sialidae	Sialis		704	1			1		1
CRUSTACEA Malac		1	, , , ,	'			'		'
Asellidae			880	4		1	4	1	5
Gammaridae	Echinogammarus		888	6	92	31	98	123	129
Gammaridae	Lerimogarimalus		887	7	12	JI	7	120	7
Gammaridae	Gammarus		892	2			2		2
BIVALVIA	Carririaros		072						2
Sphaeriidae	Sphaerium		1044	2			2		2
spi ideilidde	υριιασπυπ		1044						



DETERMINATION DE L'INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ET DE L'INDICE INVERTEBRES MULTIMETRIQUE (12M2) - ERVEIND17_1

ERVE A SAINT-JEAN-SUR-ERVE

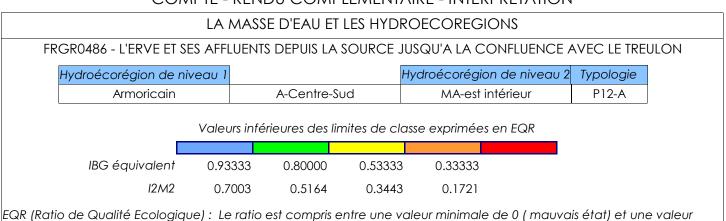
GASTROPODA											
Bithyniidae	Bithynia		994	1	1			2	1	2	
Lymnaeidae	Radix		1004	1				1		1	
Physidae	Physa stricto-sens	U	30103	1				1		1	
Planorbidae			1009	1	2			3	2	3	
HIRUDINEA											
Erpobdellidae			928	2	2			4	2	4	
Glossiphoniidae			908		1			1	1	1	
OLIGOCHAËTA			•								
Oligochaeta			933	28	30	38		58	68	96	
BRYOZOA			.				,	,		<u>'</u>	
Bryozoaires	Bryozoa		1087	1				1		1	
		Ç	Somme	583	577	280		1160	857	1440	
		Variété gér	nérique	34	24	22		42	31	44	

Problèmes de détermination rencontrés					
TRICHOPTERA	Hydroptilidae	nymphe	Phase B		
CRUSTACEA Malacostracés	Gammaridae	trop abîmé	Phase A		



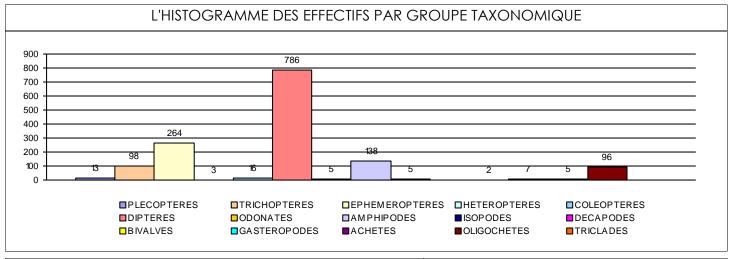
optimale >=1 (très bon état).

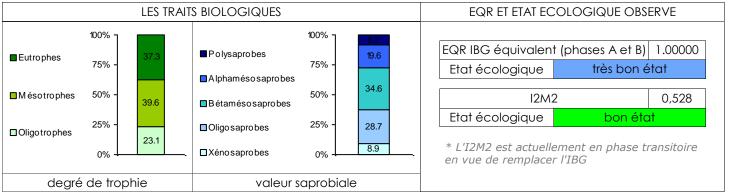
COMPTE - RENDU COMPLEMENTAIRE - INTERPRETATION



LES INDICES BIOLOGIQUES COMPLEMENTAIRES						
Indice El	PT (Ephém	éroptère, Plécoptère, Trichop	otère)	Indice de diversité de Shannon-Weaver H'	2.55	
Effectif	375	Richesse Taxonomique	16	Indice d'équitabilité de Piélou J'	0.5	

				LES RESULTATS PHY	/SICC	-CHIMIQUES			
рН	8.4	température °C	7.4	conductivité µS/cm	429	oxygène mg/l	11.9	saturation %	94





Métriques de l'12M2					
Shannon (B1B2)	ASPT (B2B3)	Polyvoltinisme (B1B2B3)	Ovoviviparité (B1B2B3)	Richesse (B1B2B3)	Nombre de taxons contributifs
0,3212	0,6173	0,4001	0,6558	0,627	45





COMPTE - RENDU COMPLEMENTAIRE - INTERPRETATION

LE COMMENTAIRE D'INTERPRETATION

L'Erve à St-Jean-sur-Erve montre une très bonne qualité hydrobiologique, avec un indice IBG de 16/20. Mais l'analyse faunistique témoigne d'une altération du peuplement.

L'12M2 est légèrement dégradant, et renvoie au bon état.

Le Groupe Faunistique Indicateur est bon (GFI de 7/9). Mais la richesse en taxons polluosensibles (EPT) est moyenne avec 16 taxons. La richesse totale est bonne avec 44 taxons. Les indices de diversité sont moyens, ils témoignent d'un déséquilibre de la structure du peuplement. Les chironomes, taxons polluo-tolérants inféodés préférentiellement aux sédiments fins, prédominent avec près de 53% des effectifs.

Les traits biologiques des invertébrés attestent d'un cours d'eau méso-eutrophe, avec une majorité d'invertébrés mésosaprobes. Tous ces indices témoignent d'une perturbation du milieu.

L'ouvrage en aval, rehausse la ligne d'eau et accentue le colmatage du ruisseau. Les zones courantes favorables aux taxons rhéophiles et lithophiles sont absentes, ce qui limite le développement de nombreux taxons, tels certains EPT. L'aménagement de l'ouvrage devrait permettre de réduire l'impact de celui-ci, et le développement des taxons inféodés préférentiellement aux secteurs courants.





DETERMINATION DE L'INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ET DE L'INDICE INVERTEBRES MULTIMETRIQUE (12M2) PONT D'ORVAL A CHAMMES

INDICE POISSON RIVIERE INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL NORMALISE INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL ADAPTE AUX GRANDS COURS D'EAU

RAPPORT D'ESSAI

CARHYCE INDICE BIOLOGIQUE MACROPHYTIQUE EN RIVIERE

INDICE OLIGOCHETES DE BIOINDICATION LACUSTRE

INDICE OLIGOCHETES DE BIOINDICATION DES SEDIMENTS

INDICE BIOLOGIQUE MACROPHYTIQUE EN LACS INDICE D'ATTRACTIVITE MORPHODYNAMIQUE

TRACABILITE DE L'ESSAI

Code affaire: ERVEIND17 - Code essai: ERVEIND17_2





IDENTIFICATION PRECISE DE L'ESSAI

Prélèvement des macro-invertébrés aquatiques en rivières peu profondes Protocole selon la norme NF T 90-333 et la norme XPT 90-388 Objet soumis à l'essai : cours d'eau

Support: macro-invertébrés

OPTION DE MISE EN OEUVRE DE LA NORME

Méthode de prélèvement : NF T90-333

Estimation des effectifs : Option 2

Etablissement liste faunistique : échantillon de phase

Niveau de détermination : détermination au niveau B (genre)

Date et heure d	Préleveur	
27/04/2017	12:45:00	Bertrand You

Trieur/déterminateur	Date début du tri
Bertrand You	18/01/2018

Rapport	
Bertrand You	

Validation	Date
Grégory Laurent	19/01/2018

HYDRO CONCEPT

29 avenue Louis Bréguet 85180 CHATEAU D'OLONNE

Tél: 02.51.32.40.75 FAX: 02,51,32,48,03

Mail: hydro.concept@wanadoo.fr - Site internet: www.hydroconcept.eu

PONT D'ORVAL A CHAMMES



RESULTATS DE L'ESSAI

GFI de l'indice dit "équivalent" (phases A+B) /9	2		
Variété taxonomique de l'indice dit "équivalent" (phases A+B)	13		
Indice dit "équivalent" IBG (phases A+B) /20			

Taxon indicateur	Gammaridae
Classe de variété taxonomique	5

DESCRIPTION DU POINT DE PRELEVEMENT ET DE L'OPERATION DE PRELEVEMENT

1 - Point de prélèvement et localisation géographique précise

CHAMMES - 53 Commune

150 M EN AMONT DE L'OUVRAGE DE LA LOGETTE

Code Agence de l'eau 04606011

Réseau de mesure Réseau de suivi hydrobiologique du CRE de l'Erve

Coordonnees Lambert 93							
	amont	aval					
X(m)	447740	447845					
Y(m)	6780470	6780450					
Alt	85						

2 - Opération de prélèvement

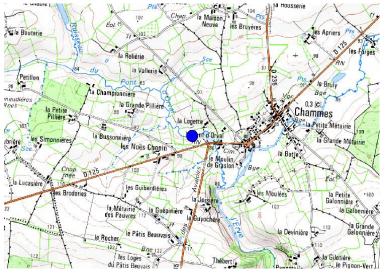
Type de conservation avant tri alcool

Le prélèvement a été réalisé sans difficulté.

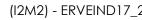
3 - Description du point de prélèvement et de son environnement

Longueur (m)	90
Situation hydrologique	basses eaux
Visibilité du fond	moyennement observable
Environnement	prairial

Largeur mouillée moyenne (m)	5.0
Large of Thooliee Thoyerine (III)	5.0
Largeur plein bord moyenne (m)	7.0
Tendance du débit les jours précédents	stable



Limite aval du point de prélèvement



PONT D'ORVAL A CHAMMES



LA GRILLE D'ECHANTILLONNAGE

			Classes de vitesses							
			١	16	N	15	N	3	N	1
Substrats		D	> 75	cm/s	25 à 7	5 cm/s	5 à 25	cm/s	0 à 5	cm/s
	Sup rela	om	Rap	oide	Moyenne		Lente		Nulle	
Nature du substrat	uperfici lative s estimé	n/F	Ordre	N°	Ordre	N°	Ordre	N°	Ordre	N°
	Superficie relative % estimé	Domin/Margi n/P	hiérarchi que	Prélève ment	hiérarchi que	Prélève ment	hiérarchi que	Prélève ment	hiérarchi que	Prélève ment
Bryophytes										
Spermaphytes ou phanérogames immergés										
Litières	15	D							+	1
Branchage et racines	1	М							+	12
Sédiments minéraux de grande taille (pierres, galets) 25 mm < Ø < 250 mm	59	D							+	34678
Blocs (>250 mm) inclus dans une matrice d'éléments minéraux de grande taille (25 à 250 mm)										
Granulats grossiers (2,5 mm < Ø < 25 mm)										
Spermaphytes ou phanérogames émergents										
Sédiments fins ± organiques ("vases" =< 0,1 mm)	4	М							+	9 10
Sables et limons										
Algues - bactéries et champignons filamenteux	1	М							+	11
Surfaces uniformes dures naturelles et artificielles (roches, dalles, marnes et argiles compactes)	20	D							+	25

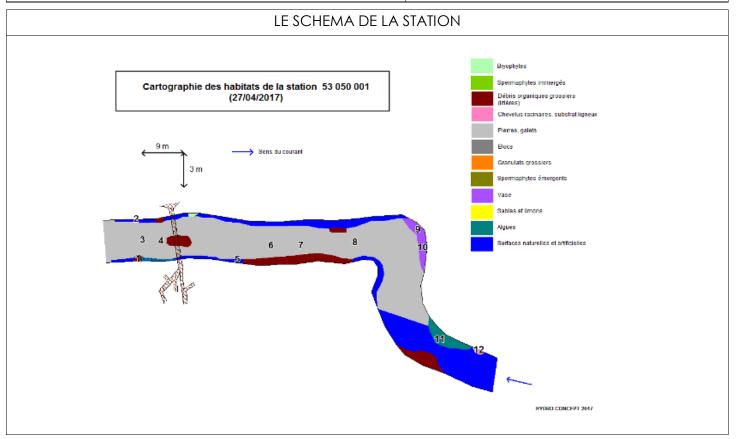
LES FACIES				
	ld	Classes de vitesse	Classes de courant	
	1	Vitesse < 5 cm/s	Lentique	

Commentaire sur les prélèvements élémentaires	
Aucune anomalie n'a été constatée.	



LA DESCRIPTION DES PRELEVEMENTS ELEMENTAIRES

N° prélèvement	Phase	Id zone faciès	Matériel	Hauteur d'eau	Substrat et stabilité	
	Colmatag	ge et intensité	Végétation et abondance			
1	Phase B	1	Surber	30 cm	Litières ; Stable	
	Vases ;	Important		nulle		
2	Phase B	1	Surber	20 cm	Dalles, argiles ; Stable	
	Sédiment	s fins ; Moyen			nulle	
3	Phase B	1	Surber	50 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Sédiment	s fins ; Moyen			nulle	
4	Phase B	1	Haveneau	60 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Vase	s; Léger			nulle	
5	Phase C	1	Surber	40 cm	Dalles, argiles ; Stable	
	Sédiment	s fins ; Moyen		nulle		
6	Phase C	1	Haveneau	60 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Sédiment	s fins ; Moyen		nulle		
7	Phase C	1	Haveneau	50 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Sédiments	fins ; Important		nulle		
8	Phase C	1	Haveneau	60 cm	Pierres, galets ; Stable	
	Sédiments	fins ; Important		nulle		
9	Phase A	1	Surber	30 cm	Vases ; Stable	
	Vases	s; Moyen			nulle	
10	Phase A	1	Surber	30 cm	Vases ; Stable	
	Vases	s; Moyen		nulle		
11	Phase A	1	Surber	30 cm	Algues ; Moyennement	
	Sédimen	ts fins ; Léger		•	très importante	
12	Phase A	1	Haveneau	60 cm	Branch, racines ; Stable	
	Sédimen	ts fins ; Léger			nulle	



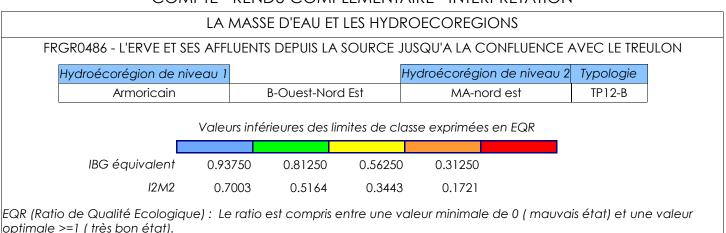


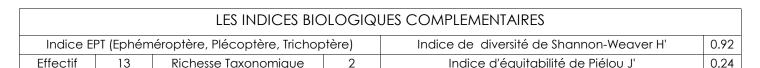
PONT D'ORVAL A CHAMMES

		LA LI	STE FAU	NISTIC	QUE					
							16	BG	Dom.	
Taxon	Genre	Espèce	Sandre	Ph A	Ph B	Ph C	1	\+B	B+C	Total
TRICHOPTERA	1	,	1		ı					
Limnephilidae	Limnephilinae		3163	2	2			4	2	4
EPHEMEROPTERA		•		1					l.	
Baetidae	Cloeon		387	8	1			9	1	9
HETEROPTERA	1				,	•			<u> </u>	
Corixidae	Corixinae		5196	4				4		4
COLEOPTERA			1			•			<u> </u>	
Dytiscidae	Hydroporinae		2393			1			1	1
DIPTERA	•	1							. L	
Chaoboridae			791		1			1	1	1
Chironomidae			807	272	728	553	10	000	1281	1553
MEGALOPTERA										
Sialidae	Sialis		704		2			2	2	2
CRUSTACEA Malac	costracés			•			<u> </u>		·	
Asellidae			880	5	7	5		12	12	17
Gammaridae	Gammarus		892	10	6			16	6	16
BIVALVIA										
Sphaeriidae	Pisidium		1043	13	24	21		37	45	58
Sphaeriidae	Sphaerium		1044		1			1	1	1
GASTROPODA										
Acroloxidae	Acroloxus		1033		1	1		1	2	2
HIRUDINEA										
Erpobdellidae			928		3			3	3	3
Glossiphoniidae			908	6	8	3		14	11	17
OLIGOCHAËTA										
Oligochaeta			933	48	44	24		92	68	116
			Somme	368	828	608	1	196	1436	1804
		Variété gé		9	13	7	j	14	14	15

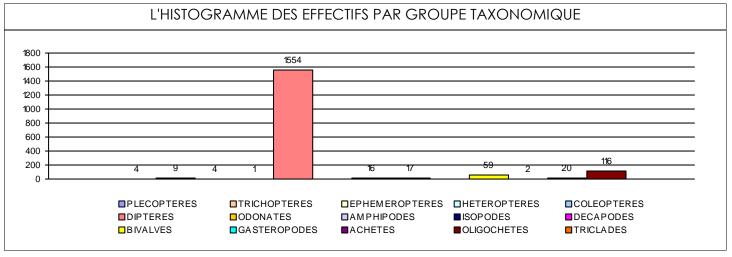


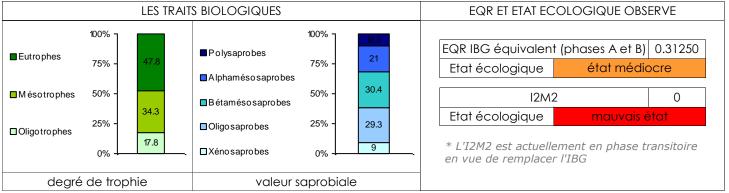
COMPTE - RENDU COMPLEMENTAIRE - INTERPRETATION





LES RESULTATS PHYSICO-CHIMIQUES									
рН	7.8	température °C	7.1	conductivité µ\$/cm	406	oxygène mg/l	10.3	saturation %	94





Métriques de l'12M2							
Shannon (B1B2)	ASPT (B2B3)	Polyvoltinisme (B1B2B3)	Ovoviviparité (B1B2B3)	Richesse (B1B2B3)	Nombre de taxons contributifs		
0	0	0	0	0	15		



COMPTE - RENDU COMPLEMENTAIRE - INTERPRETATION

LE COMMENTAIRE D'INTERPRETATION

Le Pont d'Orval à Chammes montre une très forte altération du peuplement d'invertébrés macro-benthiques. L'IBG n'est que de 6/20, et qualifie le cours d'eau de médiocre.

L'12M2 renvoie même au mauvais état, avec la note minimale de 0.

Le Groupe Faunistique Indicateur est très mauvais (GFI de 2/9). La richesse et les effectifs en taxons polluosensibles (EPT) sont très faibles avec 2 taxons et 13 individus. La richesse totale est mauvaise également avec 15 taxons.

Les indices de diversité sont très mauvais, et attestent d'un très fort déséquilibre de la structure du peuplement, ce que confirme l'histogramme des effectifs. Les chironomes, taxons polluo-résistants inféodés préférentiellement aux sédiments fins et à la matière organique, représentent 86% des effectifs.

Le peuplement est qualifié d'eutrophe, avec des invertébrés méso-polysabrobes.

Tous ces indices témoignent d'une forte altération du milieu. Les causes de cette dégradation sont multiples:

- Forte altération de la qualité de l'eau, notamment en période d'étiage;
- Débit très faible en période d'étiage ou éventuellement rupture d'écoulement ;
- Piétinement des berges et du lit par les bovins;
- Accumulation de fines et de débris organiques dans le ruisseau;
- Présence d'un ouvrage en aval qui rehausse la ligne d'eau, réduit la diversité des habitats et accentue le colmatage des substrats;
- Rectification et recalibrage ancien du cours d'eau.

3 - Compte rendu de pêche







TRACABILITE DE L'ESSAI

Code affaire: ERVEIND17 - Code essai: ERVEIND17_1





IDENTIFICATION PRECISE DE L'ESSAI

Echantillonnage des poissons à l'électricité Prélèvement selon la norme XPT 90-383 Traitement de la donnée selon la norme NF T90-344 Objet soumis à l'essai : cours d'eau

Support: poissons

Date et heure de début et fin de pêche					
23/07/2017	16:40	18:00			

Echantillonnage	Biométrie
Bertrand You	Julien Perennou

Rapport	
Bertrand You	

Validation du rapport	Date
Bertrand You	25/10/2017

HYDRO CONCEPT

29 avenue Louis Bréguet 85180 CHATEAU D'OLONNE

Tél: 02.51.32.40.75 FAX: 02,51,32,48,03

Mail: hydro.concept@wanadoo.fr - Site internet: www.hydroconcept.eu

DESCRIPTION DU POINT DE PRELEVEMENT ET DE L'OPERATION DE PRELEVEMENT

Le point de prélèvement et localisation géographique précise

Commune CHAMMES - 53

150 M EN AMONT DE L'OUVRAGE DE LA LOGETTE
Code station 04606011 53050001
Cours d'eau PONT D'ORVAL (LE RUISSEAU DU)

AAPPMA AAPPMA de Chammes

Référentiel biotypologique B5 Catégorie piscicole 2ème catégorie

	Coordonnées Lambert 93							
	amont	aval						
<	447740	447845						
/	6780470	6780450						

Les conditions environnementales

s Conditions environmentales								
Ensoleillement	Ombrage	Météorologie		Colmatage	Hydrologie			
Faible	Moyen	Nuageux		minéral	Basses eaux			
Nature d	es berges	Sou	s berge	Ripisylve	Condition pêche			
Terre ve	égétale	Ab	sence	e gauche et absente e	Bonne			
Faciès			Environnement					
Plat lent			Prairial					
Granulométrie du substrat			Végétation aquatique					
Sables et limon			Algues filamenteuses					

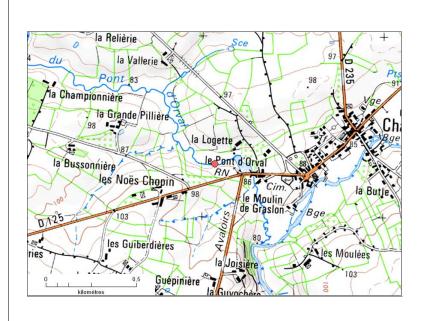
LA CARTOGRAPHIE DE LA STATION



LES RESULTATS PHYSICO-CHIMIQUES									
рН	7.36	Température °C	16.9	Conductivité µS/cm	439	Oxygène mg/l	4.3	Saturation %	43

LES PARAMETRES DU PRELEVEMENT										
Equipement	Tension V	Temps passage 1	Temps passage 2							
Héron	351	5.8	2	00:14:00	00:12:31					
Longueur station m	Largeur moyenne en eau m	Profondeur moyenne m	T° air ° C	Distance à la source km	Surface échantillonnée m²					
90	3.9	0.25	18	10.9	351					

LOCALISATION ET PHOTOGRAPHIES DE LA PECHE





Brochet en biométrie



Colmatage sédimentaire important sur la station



LA LISTE DES ESPECES PRESENTES								
poisson								
BRO	Brochet	Esox lucius	VU					
GAR	Gardon	Rutilus rutilus	LC					
PER	Perche	Perca fluviatilis	LC					
PES	Perche soleil	Lepomis gibbosus	NA					
ROT	Rotengle	Scardinius erythrophtalmus	LC					
Statut selon la Liste rouge des espèces menacées en France								
CR E	n danger critique d'extinction	LC Préoccupation mine	eure					
EN E	n danger	DD Données insuffisante	es					
VU V	ulnérable	NA Non applicable						
NT G	Quasi menacée	NE Non évaluée						

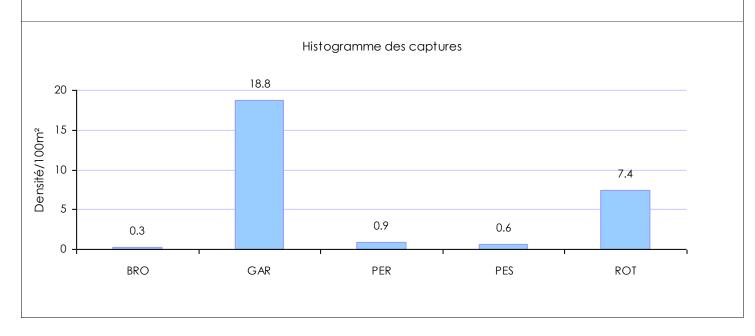
LE TABLEAU GENERAL DES RESULTATS BRUTS

surface prospectée (m²) 351.00

Espèce		Effectif	P1	P2	Densité /100m²	%
Gardon	GAR	66	56	10	18.8	67.3
Perche	PER	3	3	0	0.9	3.1
Brochet	BRO	1	1	0	0.3	1.0
Perche soleil	PES	2	1	1	0.6	2.0
Rotengle	ROT	26	20	6	7.4	26.5

Nombre d'espèces 5 98

27.9





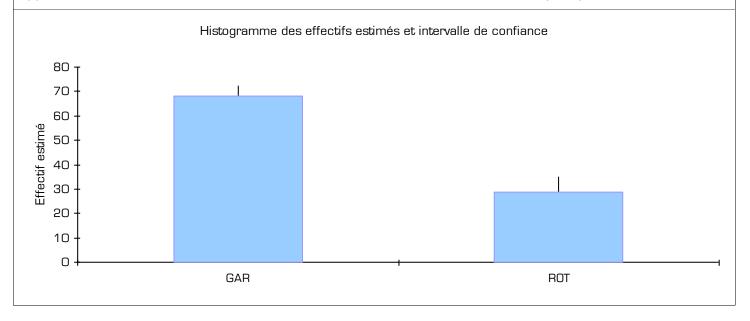
LE TABLEAU GENERAL DES RESULTATS ESTIMES SELON LA METHODE DE LURY

surface prospectée (m²) 351.00

Espèce		P1	P2	Effectif estimé *	Efficacité %	Densité /100m²	%
Gardon	GAR	56	10	68	82	19.4	70.5
Rotengle	ROT	20	6	29	70	8.1	29.5

Nombre d'espèces 2 76 16 97 27.6

(*) Effectif estimé pour les espèces respectant les conditions de Seber et Lecren (1967)



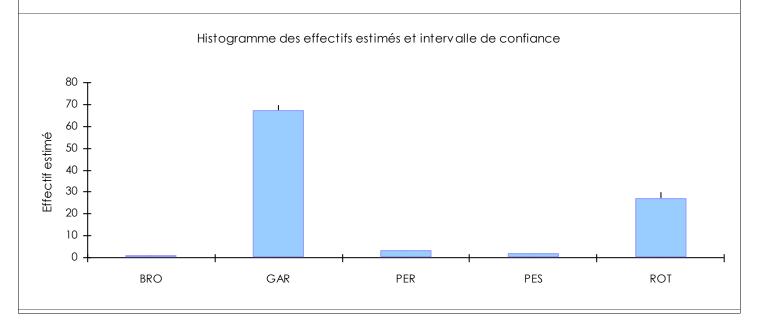


LE TABLEAU GENERAL DES RESULTATS ESTIMES SELON LA METHODE DE CARL ET STRUB

surface prospectée (m²) 351.00

Espèce		P1	P2	Effectif estimé *	Intervalle de confiance	Densité /100m²	%
Gardon	GAR	56	10	67	2	19.1	67.0
Perche	PER	3	0	3	0	0.9	3.0
Brochet	BRO	1	0	1	0	0.3	1.0
Perche soleil	PES	1	1	2	0	0.6	2.0
Rotengle	ROT	20	6	27	3	7.7	27.0

Nombre d'espèces 5	81	17	100		28.5
--------------------	----	----	-----	--	------



LA COMPARAISON DES CLASSES D'ABONDANCE AU REFERENTIEL TYPOLOGIQUE : B5 classe Classe Espèces de poissons d'abondance d'abondance observée théorique Truite et espèces d'accompagnement CHA 2 TRF VAI LPP LOF Cyprinidés d'eau vive CHE GOU 2 HOT 1 **BAF** 1 SPI VAN 1 Espèces intermédiaires **GAR** PER 3 BRO Espèces d'eau calme PES **ROT** 4 Nombre total d'espèces 11 Espèce absente avec un référentiel biotypologique de présence supérieure à 2 Espèce présente avec un indice d'abondance supérieur au référentiel ou absente du référentiel Espèce présente mais absente du référentiel biotypologique et de l'indice d'abondance 0: Présence d'espèce observée théorique Classes d'abondance observée et théorique des espèces présentes 5 4 3 2 1 0 GAR PER BRO PES **ROT**

1

161-180

1

181-200

Rutilus rutilus

0

201-220



30

20

10

0

0

61-80

GAR

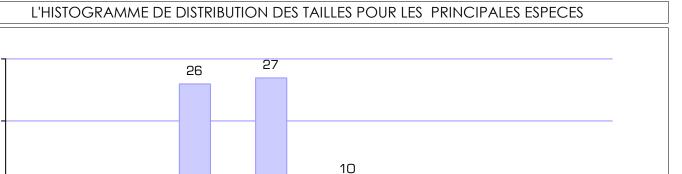
1

81-100

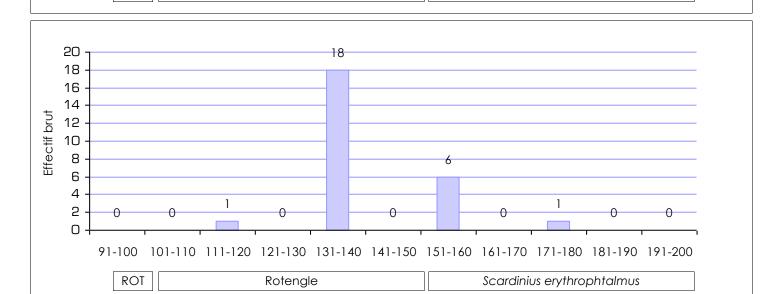
101-120

Gardon

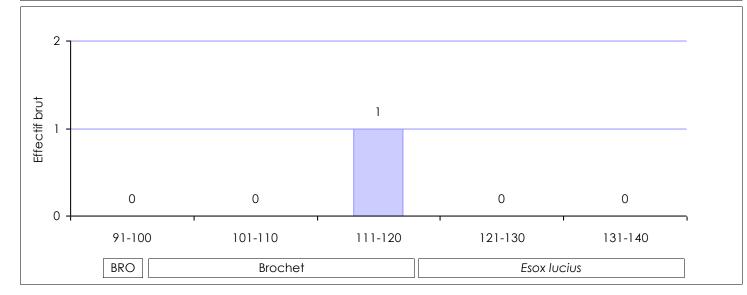
Effectif brut



141-160



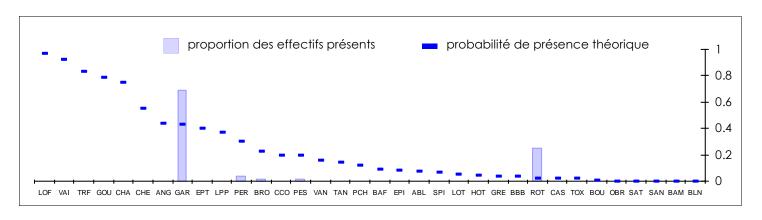
121-140





LES RESULTATS DE L'INDICE POISSON RIVIERE

LES EFFECTIFS CAP	TURES E	ET PRESENCE THEO	RIQUE DES	ESPECES
Nom commun	code	Probabilité de présence théorique	Effectif capturé	% d'effectif
Loche franche	LOF	0.9683		
Vairon	VAI	0.9237		
Truite de rivière	TRF	0.8354		
Goujon	GOU	0.7899		
Chabot	СНА	0.7508		
Chevaine	CHE	0.5512		
Anguille	ANG	0.4388		
Gardon	GAR	0.4317	56	69.14
Epinochette	EPT	0.4041		
Lamproie de planer	LPP	0.3737		
Perche	PER	0.3040	3	3.70
Brochet	BRO	0.2241	1	1.23
Carpe commune	CCO	0.1984		
Perche soleil	PES	0.1944	1	1.23
Vandoise commune	VAN	0.1581		
Tanche	TAN	0.1473		
Poisson chat	PCH	0.1182		
Barbeau fluviatile	BAF	0.0927		
Epinoche	EPI	0.0826		
Ablette	ABL	0.0731		
Spirlin	SPI	0.0681		
Lote	LOT	0.0524		
Hotu	HOT	0.0446		
Grémille	GRE	0.0368		
Brèmes	BBB	0.0344		
Rotengle	ROT	0.0227	20	24.69
Carassin commun	CAS	0.0203		
Toxostome	TOX	0.0198		
Bouvière	BOU	0.0043		
Ombre commun	OBR	0.0017		
Saumon atlantique	SAT	0.0013		
Sandre	SAN	0.0010		
Barbeau méridional	BAM	0.0000		
Blageon	BLN	0.0000		



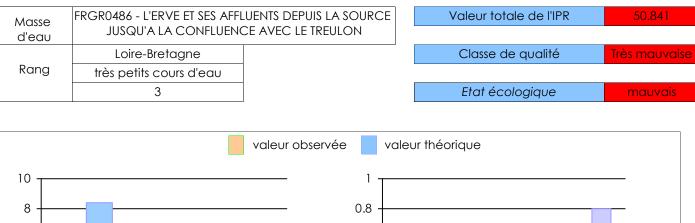


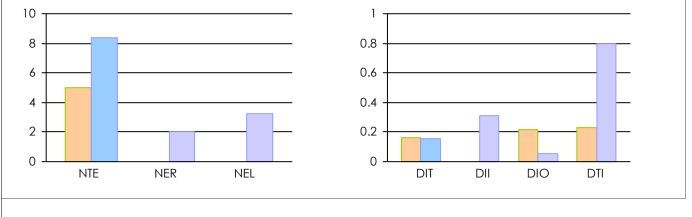
LES VARIABLES ENVIRONNEMENTALES

Intitulé de la variable	Abréviation	Valeur
Surface du bassin versant drainé km²	SBV	35
Distance à la source km	DS	11
Largeur moyenne en eau m	LAR	3.9
Pente du cours d'eau °/°°	PEN	1.5
Profondeur moyenne m	PROF	0.25
Altitude m	ALT	85
Température moyenne inter-annuelle de l'air du mois de juillet °C	T° juillet	19.4
Température moyenne inter-annuelle de l'air du mois de janvier °C	T° janvier	4.9
Unité hydrologique	UH	LOIR
Surface prospectée m²	SURF	351

LA SYNTHESE DES RESULTATS

Métriques	Abréviation	Valeur observée	Valeur théorique	Probabilité	Score associé
Nombre total d'espèces	NTE	5	8.3681	0.1955	3.264
Nombre d'espèces rhéophiles	NER	0	2.0249	0.0146	8.454
Nombre d'espèces lithophiles	NEL	0	3.2300	0.0018	12.684
Densité d'individus tolérants	DIT	0.1595	0.1563	0.4909	1.423
Densité d'individus invertivores	DII	0.0028	0.3139	0.0001	18.539
Densité d'individus omnivores	DIO	0.2165	0.0551	0.1819	3.408
Densité totale d'individus	DTI	0.2308	0.7944	0.2156	3.069





DETERMINATION DE L'INDICE POISSON RIVIERE - ERVEIND17_1 PONT D'ORVAL A CHAMMES

COMMENTAIRE DE LA PÊCHE

La station se situe sur le ruisseau du Pont d'Orval à Chammes, sur un secteur fortement altéré par le colmatage. Il est prévu des travaux d'aménagement d'un ouvrage en aval.

Le ruisseau du Pont d'Orval présente une forte altération du peuplement piscicole, avec un très mauvais Indice Poisson en Rivière (IPR de 50,840).

Les principales métriques déclassantes sont:

- Le Nombre d'Espèces Rhéophiles (NER) est nul, en raison de l'absence du chabot ou de la truite;
- Le Nombre d'Espèces Lithophiles (NEL) est nul, en raison de l'absence de la truite, du chabot, du vairon ou de la lamproie de Planer;
- La Densité d'Individus Invertivores (DII) est faible, en raison de l'absence de la truite, du chabot, de l'anguille ou du goujon.

Le calcul du niveau biotypologique sur ce secteur, positionne le ruisseau en B5. Ce niveau caractérise un petit cours d'eau aux eaux fraîches. Celui-ci est associé à une variété moyenne du peuplement (11 espèces hors l'anguille et les écrevisses). L'essentiel du peuplement est constitué théoriquement par la truite et ses espèces d'accompagnement (le chabot, la lamproie de Planer, la loche franche et le vairon), et par les cyprinidés d'eau vive (le chevaine, le goujon et la vandoise).

L'inventaire témoigne :

- De la présence de 5 espèces, aucune appartient au référentiel biotypologique ;
- De l'absence de la truite et de ses espèces d'accompagnement ;
- De l'absence des cyprinidés d'eau vive ;
- De la présence d'espèces de milieu intermédiaire (perche, gardon, brochet) et une espèce d'eau calme : le rotengle ;
- D'une espèce pouvant créer des déséquilibres biologiques : la perche-soleil).

Le colmatage de la station par la vase et les limons impacte la qualité du milieu. On observe une dérive du peuplement piscicole vers les référentiels B6 et B7. L'aménagement devrait favoriser l'implantation et le maintien de certaines espèces, notamment la loche franche, le vairon et éventuellement le chabot.



DETERMINATION DE L'INDICE POISSON RIVIERE - ERVEIND 17_1 PONT D'ORVAL A CHAMMES

LA REPARTITION DES CAPTURES PAR TAILLE ET PAR ESPECES

effectif brut en nombre d'individus par classe de taille * Borne supérieure des classes de taille présentant des effectifs de capture

classes *	BRO	GAR	PER	PES	ROT
100		1			
120	1	26		1	1
140		27		1	18
160		10	1		6
180		1	2		1
200		1			





DETERMINATION DE L'INDICE POISSON RIVIERE ERVE A SAINT-JEAN-SUR-ERVE



TRACABILITE DE L'ESSAI

Code affaire: ERVEIND17 - Code essai: ERVEIND17_2





IDENTIFICATION PRECISE DE L'ESSAI

Echantillonnage des poissons à l'électricité Prélèvement selon la norme XPT 90-383 Traitement de la donnée selon la norme XPT 90-344 Objet soumis à l'essai : cours d'eau

Support: poissons

Date et heure de début et fin de pêche					
18/07/2017	08:00:	11:30:			

Echantillonnage	Biométrie
Alexis Sommier	Bertrand You

Rapport	
Bertrand You	

Validation du rapport	Date
Bertrand You	25/10/2017

HYDRO CONCEPT

29 avenue Louis Bréguet 85180 CHATEAU D'OLONNE

Tél: 02.51.32.40.75 FAX: 02,51,32,48,03

Mail: hydro.concept@wanadoo.fr - Site internet: www.hydroconcept.eu



DESCRIPTION DU POINT DE PRELEVEMENT ET DE L'OPERATION DE PRELEVEMENT

Le point de prélèvement et localisation géographique précise

Commune SAINT-JEAN-SUR-ERVE - 53

100 M AMONT MOULIN DE LA MOTTE

Code station 53228001

Cours d'eau ERVE

AAPPMA AAPPMA de Chammes

Référentiel biotypologique B6 Catégorie piscicole 1ère catégorie

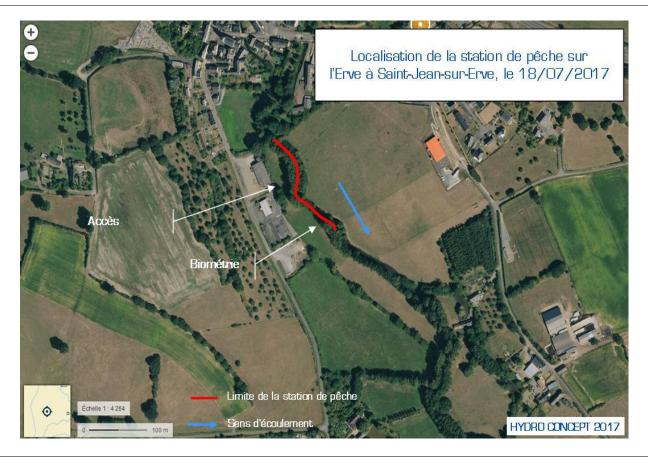
	Coordonnees Lambert 93						
	amont	aval					
<	447440	447507					
/	6775696	6775598					

Les conditions environnementales

Ensoleillement	Ombrage	Météorologie	Colmatage	Hydrologie
Moyen	Moyen	Ensoleillé	minéral	Basse eaux
Nature des berges		Sous berge	Ripisylve	Condition pêche
Terre végétale et racines		Faible	Arborée	Bonne

Faciès		Environnement			
Plat lent et profond		Prairial			
Granulométrie du substrat		Végétation aquatique			
Le substrat est constitué principalement de galets e pierres.	et de	Absence			

LA CARTOGRAPHIE DE LA STATION



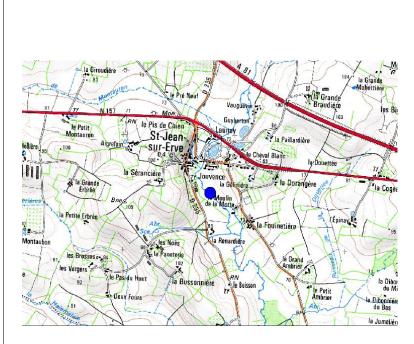
DETERMINATION DE L'INDICE POISSON RIVIERE - ERVEIND17_2 ERVE A SAINT-JEAN-SUR-ERVE

LES RESULTATS PHYSICO-CHIMIQUES									
рН	7	Température °C	20.0	Conductivité µS/cm	418	Oxygène mg/l	7.5	Saturation %	82

LES PARAMETRES DU PRELEVEMENT							
Equipement	Tension V	Puissance KW	Temps passage 1	Temps passage 2			
Héron	170	8.8	1	00:39:05			
Longueur station m	ngueur station m Largeur moyenne en eau m		T° air ° C	Distance à la source km	Surface échantillonnée m²		
200	9.15	0.71	24	32.6	938		

LES POINTS REPRESENTATIFS								
Présence de poissons	33		Faciès courant	Faciès profond	55	Chenal	39	
Pas de poissons	42		Faciès plat	20	Faciès annexe	0	Berge	36

LOCALISATION ET PHOTOGRAPHIES DE LA PECHE





Goujon en biométrie



Action de pêche sur l'Erve



DETERMINATION DE L'INDICE POISSON RIVIERE - ERVEIND17_2 ERVE A SAINT-JEAN-SUR-ERVE

LA LISTE DES ESPECES PRESENTES							
	k	poisson					
ABL CHA	Ablette Chabot	Alburnus alburnus Cottus sp DD					
CHE GAR GOU	Chevaine Gardon Goujon	Squalius cephalus Rutilus rutilus Gobio sp LC DD					
LOF PER PES	Loche franche Perche Perche soleil	Barbatula barbatula LC Perca fluviatilis LC Lepomis gibbosus NA					
ROT VAI	Rotengle Vairon	Scardinius erythrophtalmus LC Phoxinus phoxinus DD					
	é	crevisse					
OCL	Ecrevisse américaine	Orconectes limosus NA					
Statut selon la Liste rouge des espèces menacées en France							
CR E	n danger critique d'extinction	LC Préoccupation mineure					
	n danger	DD Données insuffisantes					
	'ulnérable	NA Non applicable					
NT G	Quasi menacée	NE Non évaluée					

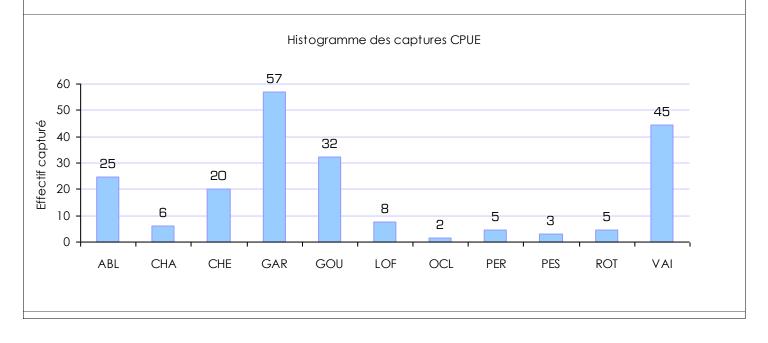


LE TABLEAU GENERAL DES RESULTATS BRUTS

captures réalisées sur l'ensemble des points de la station

Espèce	Effectif total	CPUE ind/h/an.	%	
Ablette	ABL	16	24.6	11.9
Chabot	CHA	4	6.2	3.0
Chevaine	CHE	13	20.0	9.7
Gardon	GAR	37	56.9	27.6
Goujon	GOU	21	32.3	15.7
Loche franche	LOF	5	7.7	3.7
Ecrevisse américaine	OCL	1	1.5	0.7
Perche	PER	3	4.6	2.2
Perche soleil	PES	2	3.1	1.5
Rotengle	ROT	3	4.6	2.2
Vairon	VAI	29	44.6	21.6

Nombre d'espèces 11 134 206.2



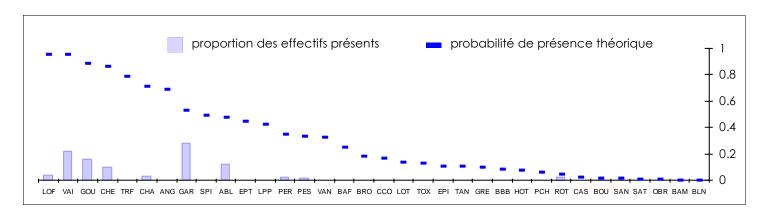


LA COMPARAISON DES CLASSES D'ABONDANCE AU REFERENTIEL TYPOLOGIQUE : B6 classe Classe Espèces de poissons d'abondance d'abondance observée théorique Truite et espèces d'accompagnement CHA 2 TRF VAI 1 2 LPP LOF 3 Cyprinidés d'eau vive CHE 2 4 GOU 2 4 HOT **BAF** SPI VAN Espèces intermédiaires **GAR** 1 PER 1 1 **BRO** BOU TAN 1 Espèces d'eau calme ABL 0 **PES ROT** OCL 0 Autres espèces Nombre total d'espèces 17 Espèce absente avec un référentiel biotypologique de présence supérieure à 2 Espèce présente avec un indice d'abondance supérieur au référentiel ou absente du référentiel Espèce présente mais absente du référentiel biotypologique et de l'indice d'abondance Présence d'espèce 0: □ observée □ théorique Classes d'abondance observée et théorique des espèces présentes 5 4 3 2 1 0 PER CHA VAILOF CHE GOU **GAR** ABL **PES ROT** OCL



LES RESULTATS DE L'INDICE POISSON RIVIERE

LES EFFECTIFS CAP	TURES E	ET PRESENCE THEO	RIQUE DES	ESPECES
Nom commun	code	Probabilité de présence théorique	Effectif capturé	% d'effectif
Loche franche	LOF	0.9557	5	3.76
Vairon	VAI	0.9543	29	21.80
Goujon	GOU	0.8898	21	15.79
Chevaine	CHE	0.8610	13	9.77
Truite de rivière	TRF	0.7910		
Chabot	СНА	0.7122	4	3.01
Anguille	ANG	0.6885		
Gardon	GAR	0.5306	37	27.82
Spirlin	SPI	0.4895		
Ablette	ABL	0.4798	16	12.03
Epinochette	EPT	0.4456		
Lamproie de planer	LPP	0.4242		
Perche	PER	0.3455	3	2.26
Perche soleil	PES	0.3324	2	1.50
Vandoise commune	VAN	0.3246		
Barbeau fluviatile	BAF	0.2474		
Brochet	BRO	0.1845		
Carpe commune	CCO	0.1674		
Lote	LOT	0.1367		
Toxostome	TOX	0.1318		
Epinoche	EPI	0.1066		
Tanche	TAN	0.1031		
Grémille	GRE	0.1018		
Brèmes	BBB	0.0832		
Hotu	НОТ	0.0739		
Poisson chat	PCH	0.0596		
Rotengle	ROT	0.0461	3	2.26
Carassin commun	CAS	0.0231		
Bouvière	BOU	0.0143		
Sandre	SAN	0.0116		
Saumon atlantique	SAT	0.0109		
Ombre commun	OBR	0.0064		
Barbeau méridional	BAM	0.0000		
Blageon	BLN	0.0000		



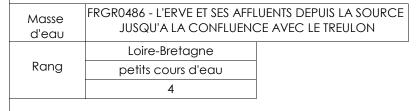


LES VARIABLES ENVIRONNEMENTALES

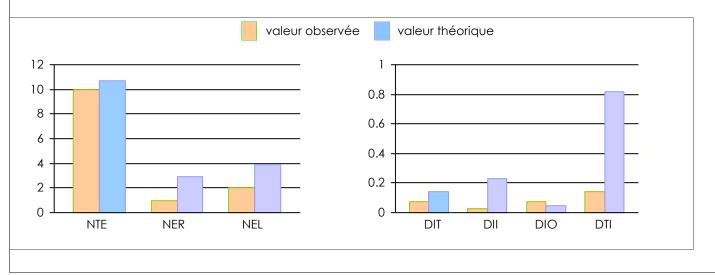
Intitulé de la variable	Abréviation	Valeur
Surface du bassin versant drainé km²	SBV	157
Distance à la source km	DS	33
Largeur moyenne en eau m	LAR	9.1
Pente du cours d'eau °/°°	PEN	2.2
Profondeur moyenne m	PROF	0.71
Altitude m	ALT	70
Température moyenne inter-annuelle de l'air du mois de juillet °C	T° juillet	19.5
Température moyenne inter-annuelle de l'air du mois de janvier °C	T° janvier	5.0
Unité hydrologique	UH	LOIR
Surface prospectée m²	SURF	938

LA SYNTHESE DES RESULTATS

Métriques	Abréviation	Valeur observée	Valeur théorique	Probabilité	Score associé
Nombre total d'espèces	NTE	10	10.7334	0.7975	0.452
Nombre d'espèces rhéophiles	NER	1	2.9245	0.0646	5.479
Nombre d'espèces lithophiles	NEL	2	3.9013	0.0753	5.173
Densité d'individus tolérants	DIT	0.0757	0.1400	0.6406	0.891
Densité d'individus invertivores	DII	0.0288	0.2331	0.0278	7.163
Densité d'individus omnivores	DIO	0.0736	0.0464	0.3771	1.950
Densité totale d'individus	DTI	0.1419	0.8157	0.0780	5.101







DETERMINATION DE L'INDICE POISSON RIVIERE - ERVEIND17_2 ERVE A SAINT-JEAN-SUR-ERVE

COMMENTAIRE DE LA PÊCHE

La station se situe en amont du moulin de la Motte, à Saint-Jean-sur-Erve. L'ouvrage en aval rehausse la ligne d'eau, et uniformise les écoulements. L'effacement de l'ouvrage devrait favoriser la diversification des écoulements.

Une pêche partielle par point, à pied, a été réalisée afin d'établir un état initial sur ce secteur. L'Indice Poisson en Rivière (IPR) obtenu est médiocre avec un indice de 26.210, à la limite de l'état moyen (IPR de 25).

Les métriques déclassantes sont:

- La Densité d'Individus Invertivores (DII) qui est inférieure à la valeur attendue, en raison d'effectifs trop faibles pour le goujon et le chabot;
- La Densité Totale d'Individus (DTI), en raison d'effectifs totaux trop faibles;
- Les Nombres d'Espèces Rhéophiles (NER) et Lithophiles (NEL), en raison de l'absence de la truite et/ou de la vandoise ou de la lamproie de Planer.

Le calcul du niveau biotypologique de l'Erve sur cette station positionne la station en B6, cours d'eau aux eaux fraîches. Le peuplement théorique se compose principalement de la truite et de ses espèces d'accompagnement (chabot, vairon, lamproie de Planer et loche franche), par les cyprinidés d'eaux vives, et quelques individus de la zone intermédiaire.

L'analyse du peuplement témoigne de:

- De la présence de 11 espèces, dont 7 appartiennent au référentiel;
- De l'absence de la truite et de la lamproie de Planer;
- D'effectifs faibles pour le vairon, le chabot et la loche franche;
- De la bonne présence d'espèces d'eaux calmes et de la zone intermédiaire, comme le gardon et l'ablette;
- De l'absence de l'anguille.

L'Erve montre une dérive biotypologique vers le référentiel B7, en raison d'une surabondance d'espèces d'eaux calmes et de la zone intermédiaire, au détriment des espèces d'eaux courantes. L'arasement de l'ouvrage devrait favoriser la diversification des écoulements, et le développement d'espèces rhéophiles et lithophiles, comme le chabot, le vairon et le goujon.



DETERMINATION DE L'INDICE POISSON RIVIERE - ERVEIND17_2 ERVE A SAINT-JEAN-SUR-ERVE

LA REPARTITION DES CAPTURES PAR TAILLE ET PAR ESPECES

effectif brut en nombre d'individus par classe de taille * Borne supérieure des classes de taille présentant des effectifs de capture

classes *	ABL	СНА	CHE	GAR	GOU	LOF	OCL	PER	PES	ROT	VAI
0					0						0
20			3								
40			9		18						24
60	7	1	1	2							5
80		3			1	3	1			1	
100	1			25	1	2			2	2	
120	7			8	1						
140	1										
160				2				1			
180								2			

4 - Compte rendu Carhyce





Caractérisation hydromorphologique des cours d'eau (CARHYCE) ERVE A SAINT-JEAN-SUR-ERVE - 04606012



TRACABILITE DE L'ESSAI
Code affaire: ERVEIND17 Code essai: 046060120040



2814

04606012004001

ERVE A BLANDOUET-SAINT-JEAN

IDENTIFICATION PRECISE DE L'ESSAI

Protocole de recueil des données hydromorphologiques à l'échelle de la station Cours d'eau prospectables à pied

Protocole selon le guide de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) - mai 2017

Objet soumis à l'essai : cours d'eau

Support: lit

OPTION DE MISE EN OEUVRE

Traitement de la donnée application web carhyce.eaufrance.fr - AFB

Date de l'opération 26/07/2017

> Opérateur Bertrand YOU

> > HYDRO CONCEPT

29 avenue Louis Bréguet 85180 CHATEAU D'OLONNE

Tél: 02.51.32.40.75 FAX: 02,51,32,48,03

Mail: hydro.concept@wanadoo.fr - Site internet: www.hydroconcept.eu



Amont de la station

Cours d'eau ERVE

Commune SAINT-JEAN-SUR-ERVE

AMONT MOULIN DE LA MOTTE

Coordonnées Aval X : 447436.999999

> Y: 6775693.99999

Station hydrologique M0633010



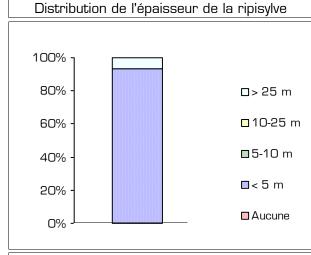
Localisation

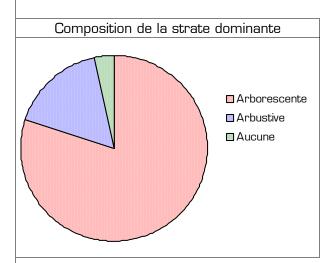
Caractéristiques stationnelles détaillées Caractéristiques de la ripisylve Continuité de la ripisylve G D Absence Isolée Espacée-régulière Bosquets épars Semi-continue

Indice de la continuité de la ripisylve 0,03

Continue

Indice de diversité des strates 32,22



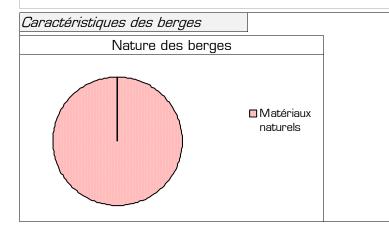


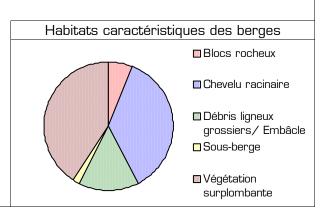


CARHYCE - Identifiant et code de l'opération : ERVE A BLANDOUET-SAINT-JEAN

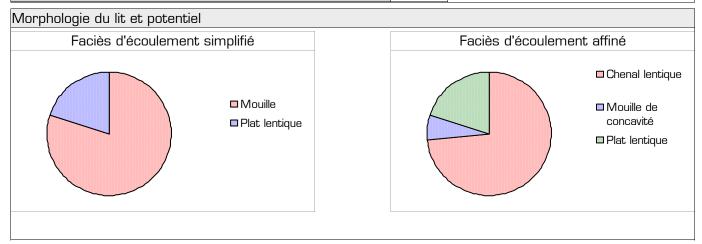
2814

04606012004001





Géométrie hydrau	lique de l	a station							
Evaluation de la largeur de plein bord		Evaluation de la largeur mouillée		Longueur de la station (14x lev-p)		Distance inter point (1/7 x Im-ev)		1/7 x	
lev-pb (m)	11,66	lm-ev (m)	10,66	L (m)		163,24	d (m)		1,52
				L réelle	e (m)	163,2	d réelle (m)		1,52
Pente		Débit							
J (°/°°)	0,15	D mesuré (m3/s)	0,209						
		D station (m3/s)	0,291						
,	•	Moyenne de la haut bord (Hpb) des tran							
Lpb	10,89		0,56			Ratio Lpb,	/Hpb	19	9,45
Coefficient de variat		Coefficient de variat hauteur plein l				Coefficient Hpb/Lpb	t de variation	(0,11
cv_Lpb	0,06	cv_Hpb	0,13						
Moyenne de la large	eur mouillé	ée des transects (m)			9,87	Ratio Lm/	′ p	13	3,71
Moyenne des profondeurs des sections en eau des transects (m					0,72				<u>, </u>
Coefficient de variation de la largeur mouillée					0,07				
Coefficient de la profondeur des sections en eau					0,45				



Colmatage	Distribution de la granulométrie de la station
En l'absence de radiers sur cette station, le protocole permettant d'évaluer l'intensité du colmatage n'est pas applicable. Pour la même raison, la caractérisation de la granulométrie spécifique aux radiers (méthode Wolman) n'est pas réalisable.	Indice de diversité de granulométrie 2,80 Indice de diversité des habitats du lit 1,34 D16 mm D50 mm D84 mm 10,15 33,88 99,3

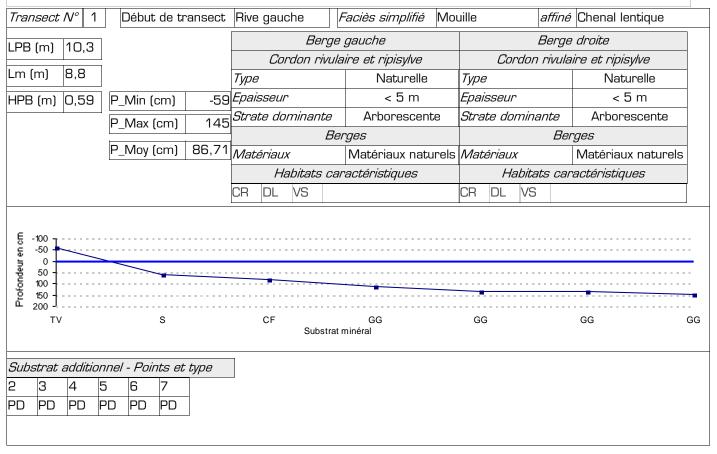
LE DETAIL DES TRANSECTS

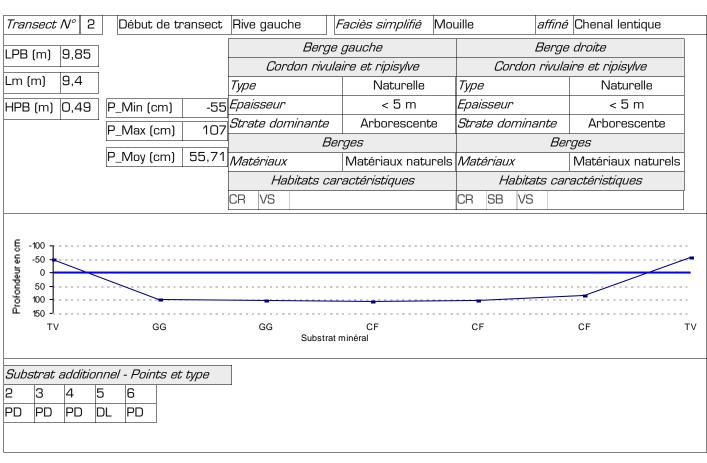
	Définition des substrats minéraux					
Α	Argiles	<0,0039				
В	Blocs	256 - 1024				
CF	Cailloux fins	16 - 32				
CG	Cailloux grossiers	32 - 64				
D	Dalles (dont dalles d'argile)	>1024				
GF	Graviers fins	2 - 8				
GG	Graviers grossiers	8 - 16				
L	Limons	0,0039 - 0,0625				
NR	null	Non Renseigné				
PF	Pierres fines	64 - 128				
PG	Pierres grossières	128 - 256				
R	Rochers	>1024				
S	Sables	0,0625 - 2				
TV	Terre végétale	points hors d'eau terre végétalisée				
V	Vase	sédiments fins (<0,1 mm) avec débris organiques fins				

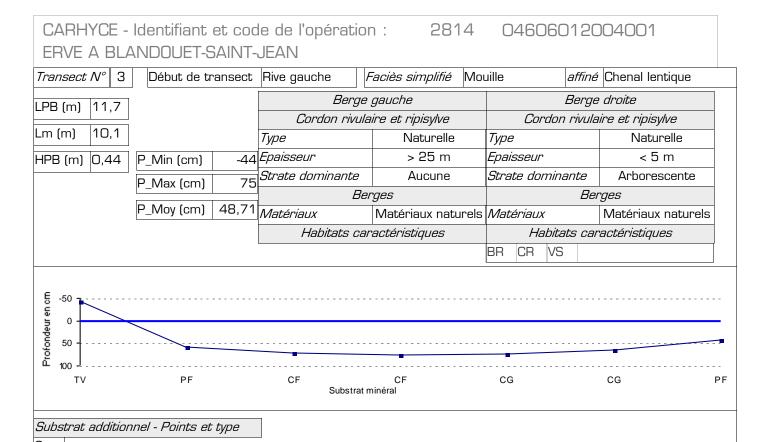
Défii	Définition des habitats caractéristiques					
BR	Blocs rocheux					
CR	Chevelu racinaire					
	Débris ligneux grossiers/ Embâcle					
SB	Sous-berge					
VS	Végétation surplombante					

De	éfinition des substrats additionnels
CC	Concrétion calcaire
CR	Chevelu racinaire
DL	Débris ligneux grossiers/ Embâcle
PD	Pool détritique
VA	Végétation aquatique
VS	Végétation surplombante

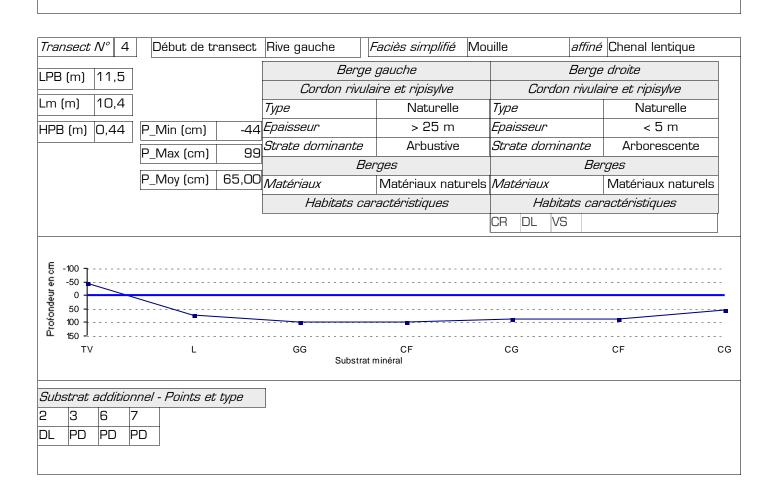
Présence d'habitats marginaux :	NON	
Description des habitats marginaux:		



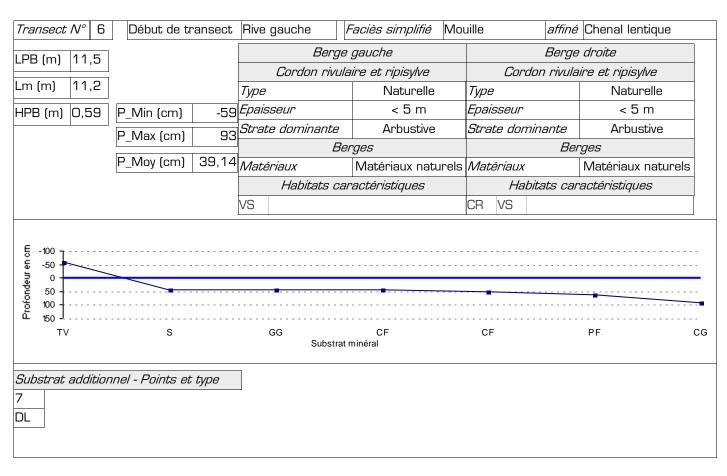




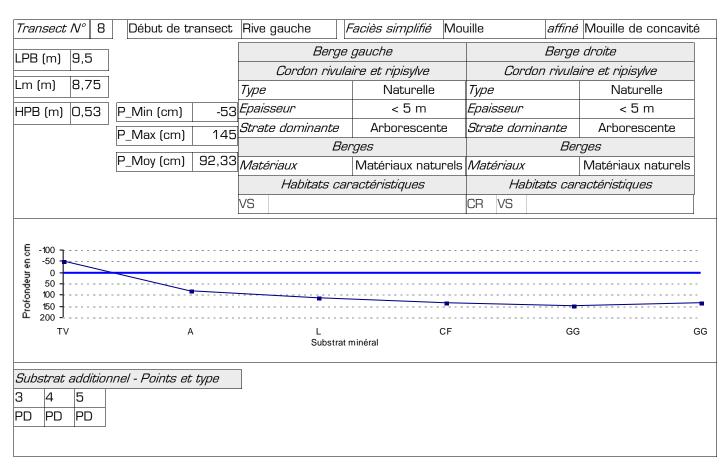
PD



Transect	<i>N°</i> 5	Début de tr	ransect	Rive gauche	Faciès simplifié	Μοι	uille	ai	ffiné	Chenal lentique
_PB (m)	11,7			Ber	ge gauche			В	erge	droite
				Cordon riv	ulaire et ripisylve		Co	ordon r	ivulaii	re et ripisylve
_m (m)	10,5			Туре	Naturelle		Туре			Naturelle
HPB (m)	0,49	P_Min (cm)	-49	Epaisseur	< 5 m		Epaisseu	ır		< 5 m
		P_Max (cm)	78	Strate dominant	e Arbustive		Strate d	ominan	te	Arbustive
				-	Berges				Berg	ges
		P_Moy (cm)	49,86	Matériaux	Matériaux natu	rels	Matériau	IX		Matériaux naturels
				Habitats	caractéristiques		F	labitats	cara	actéristiques
				CR VS			CR DL	VS		
-100 -50 - 50 - 50 - 50 - 50 - 50 - 50 -										
T\	/	А		GG Subst	CF rat minéral		CG			CG
Substrat	additior	nnel - Points et	type							



i i ai isecu	<i>N°</i> 7	Début de tr	ransect	Rive gauche	<i>Faciès simplifié</i> Mou	uille <i>affine</i>	Chenal lentique
PB (m)	10,4			Berge	e gauche	Berge	e droite
				Cordon rivul	aire et ripisylve	Cordon rivula	aire et ripisylve
-m (m)	9,4			Туре	Naturelle	Type	Naturelle
HPB (m)	0,53	P_Min (cm)	-53	Epaisseur	< 5 m	Epaisseur	< 5 m
		P_Max (cm)	131	Strate dominante	Arborescente	Strate dominante	Arborescente
				Be	erges	Be	rges
		P_Moy (cm)	49,29	Matériaux	Matériaux naturels	Matériaux	Matériaux naturels
				Habitats ca	nractéristiques	Habitats ca	ractéristiques
				VS		CR VS	
L	_						
-50 - 50 - 50 - 10						-	
₹ 0 +							
50 - 50 - 50 - 50 - 150 - TV		TV		CF Substrat	GG minéral	CG	PF P(
TV		TV nnel - Points et	: type			CG	PF P(
TV			type			CG	PF Po
TV			: type			CG	PF P(



Sub	strat.	addit.	innne	I - Poin	nts et type
1	10, av	2	10/1/10	5	US CU UJPC
1		<u>ی</u>	4	J	-
VS	PD	DL	DL	DL	

			1		1					1	
Tran	sect	<i>N°</i> 10	Début de tr	ansect	Rive gauche	Faciès simplifié	Plat	lentique	affiné	Plat lentique	
LPB	(m)	11,2			Ber	ge gauche			Berge	droite	
					Cordon riv	ulaire et ripisylve		Corde	on rivula	ire et ripisylve	
Lm (m)	9,5			Type	Naturelle		Туре		Naturelle	
HPB	(m)	0,58	P_Min (cm)	-58	Epaisseur	< 5 m		Epaisseur		< 5 m	
			P_Max (cm)	42	Strate dominant	e Arborescen	te	Strate domi	inante	Arborescente)
					1	Berges			Ber	rges	
			P_Moy (cm)	22,13	Matériaux	Matériaux natu	urels	Matériaux		Matériaux natur	els
					Habitats	caractéristiques		Habi	itats car	actéristiques	
					CR DL VS			CR VS			
rofondeur en o	-80 -60 -40 -20 -20 -40 										
_	TV		CG	(F PF rat minéral		PF		PF	PF
<i>Subs</i> 1 VS	strat (addition	nel - Points et	type							

GG

Substrat minéral

CF

ΡF

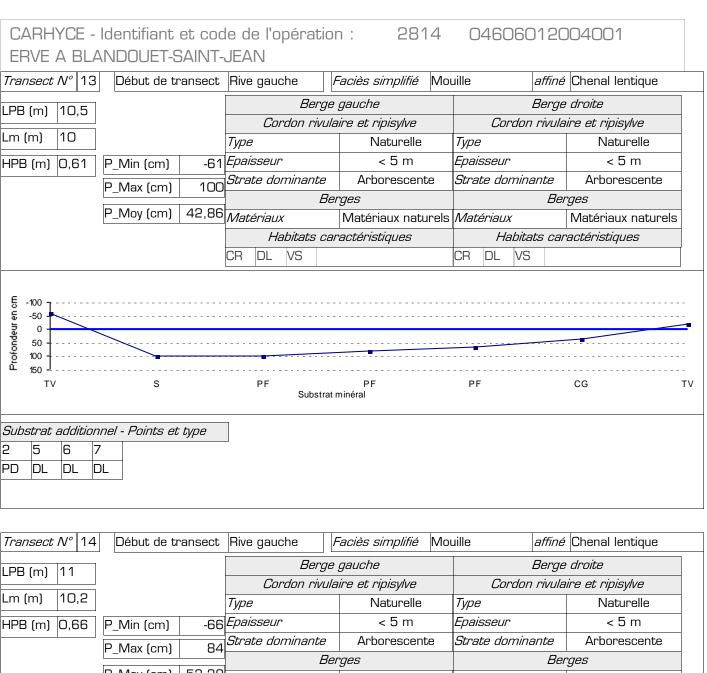
CG

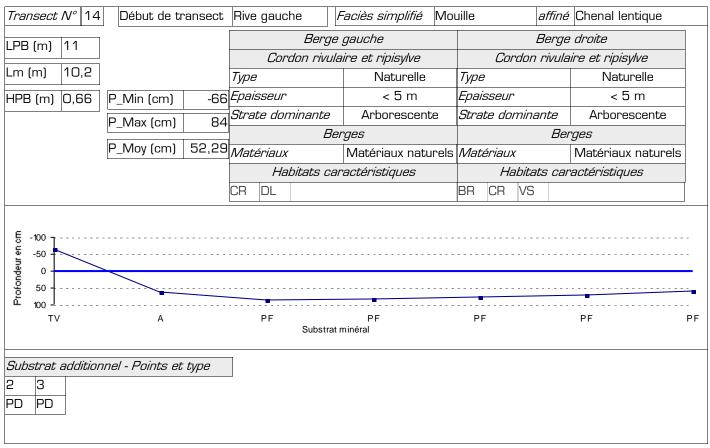
Substrat additionnel - Points et type PD

s

150

ı i ai iseci	<i>t N°</i> 12	Début de tr	ansect	Rive gauche	Faciès simplifié Mo	uille <i>affiné</i>	Chenal lentique
_PB (m)	11			Berg	e gauche	Berge	e droite
				Cordon rivu	laire et ripisylve	Cordon rivula	ire et ripisylve
_m (m)	10,1			Туре	Naturelle	Туре	Naturelle
HPB (m)	0,62	P_Min (cm)	-62	Epaisseur	< 5 m	Epaisseur	< 5 m
		P_Max (cm)	133	Strate dominante	Arborescente	Strate dominante	Arborescente
		T		Б	erges	Bei	rges
		P_Moy (cm)	49,71	Matériaux	Matériaux naturels	Matériaux	Matériaux naturels
				Habitats c	aractéristiques	Habitats car	ractéristiques
				CR VS		BR DL VS	
_	1						
-100 John State of Table 100 J							
-50 - 50 - 50 - 100 - 150 - T	V	CF		GG Substra	PF at minéral	CF	PF T





VS

PD

CARHYCE - Identifiant et code de l'opération : ERVE A BLANDOUET-SAINT-JEAN

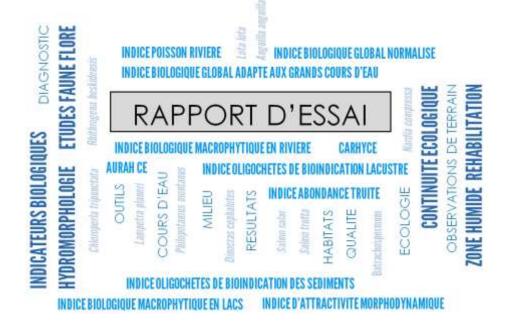
2814

04606012004001





Caractérisation hydromorphologique des cours d'eau (CARHYCE) PONT D'ORVAL A CHAMMES - 04606011



TRACABILITE DE L'ESSAI
Code affaire: ERVEIND17 Code essai: 046060110040



IDENTIFICATION PRECISE DE L'ESSAI

Protocole de recueil des données hydromorphologiques à l'échelle de la station Cours d'eau prospectables à pied

Protocole selon le guide de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) - mai 2017

Objet soumis à l'essai : cours d'eau

Support: lit

OPTION DE MISE EN OEUVRE

Traitement de la donnée application web carhyce.eaufrance.fr - AFB

Date de l'opération 26/07/2017

> Opérateur Bertrand YOU

> > HYDRO CONCEPT

29 avenue Louis Bréguet 85180 CHATEAU D'OLONNE

Tél: 02.51.32.40.75 FAX: 02,51,32,48,03

Mail: hydro.concept@wanadoo.fr - Site internet: www.hydroconcept.eu



Cours d'eau PONT D'ORVAL (LE RUISSEAU DU)

Commune CHAMMES

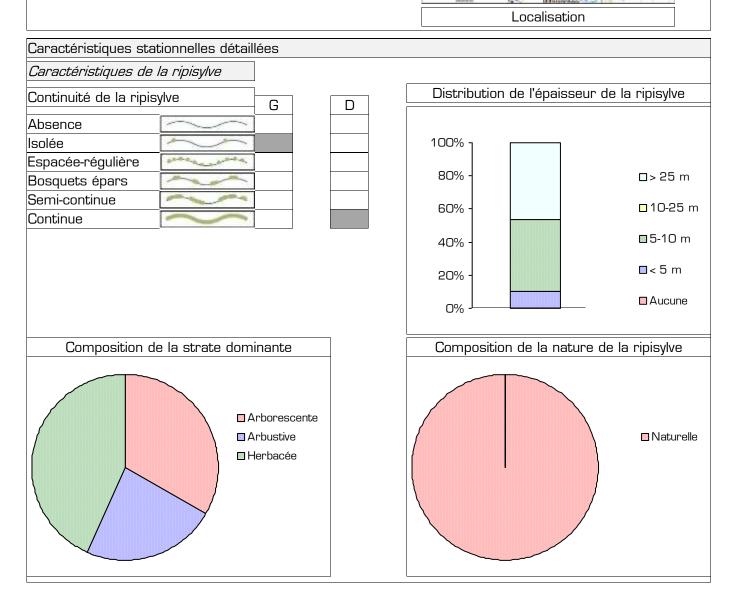
LA LOGETTE

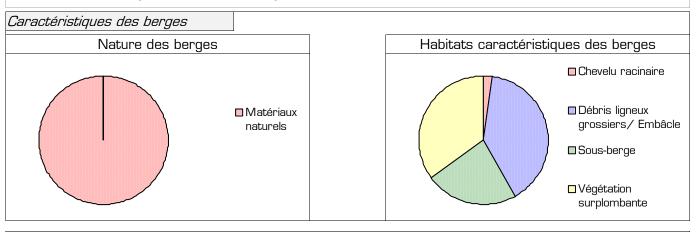
Coordonnées Aval X: 447739.899999

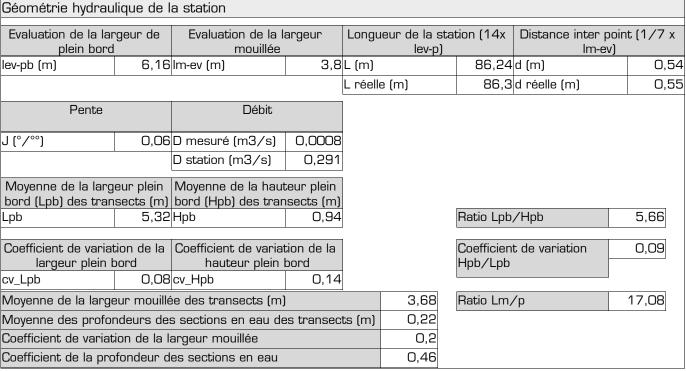
Y: 6780469.99999

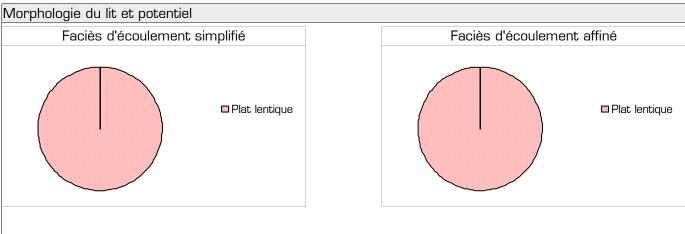
Station hydrologique M0633010











Colmatage	Distribution de la granulométrie de la station
En l'absence de radiers sur cette station, le protocole permettant d'évaluer l'intensité du colmatage n'est pas applicable. Pour la même raison, la caractérisation de la granulométrie spécifique aux radiers (méthode Wolman) n'est pas réalisable.	Indice de diversité de granulométrie 2,47 Indice de diversité des habitats du lit 0,68 D16 mm D50 mm D84 mm 0,01 0,04 69,6

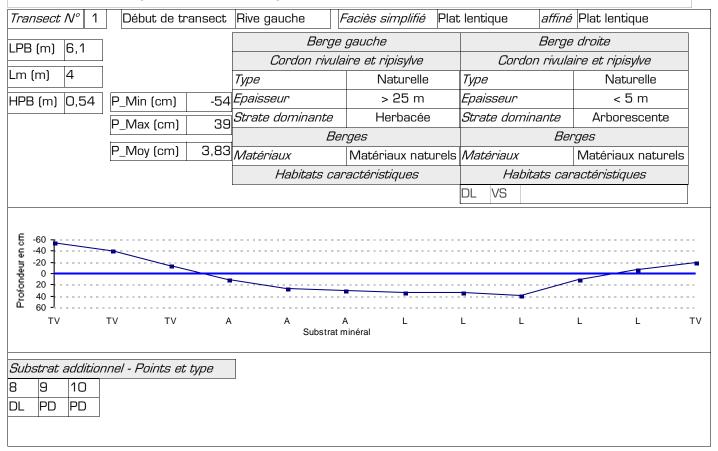
LE DETAIL DES TRANSECTS

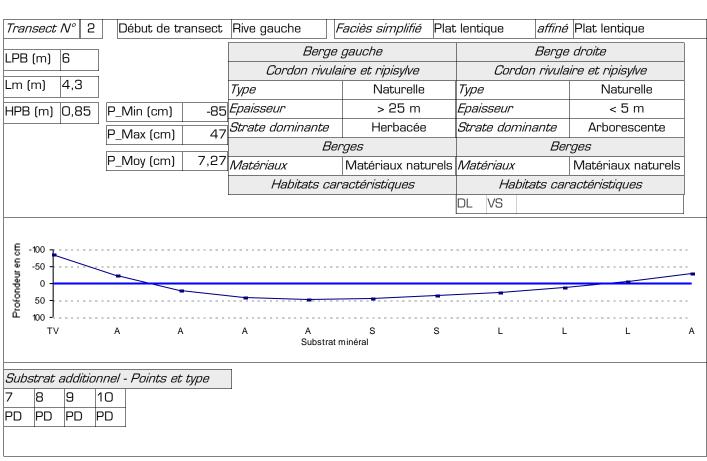
	Définition des substrats minéraux					
А	Argiles	<0,0039				
В	Blocs	256 - 1024				
CF	Cailloux fins	16 - 32				
CG	Cailloux grossiers	32 - 64				
D	Dalles (dont dalles d'argile)	>1024				
GF	Graviers fins	2 - 8				
GG	Graviers grossiers	8 - 16				
L	Limons	0,0039 - 0,0625				
NR	null	Non Renseigné				
PF	Pierres fines	64 - 128				
PG	Pierres grossières	128 - 256				
R	Rochers	>1024				
S	Sables	0,0625 - 2				
TV	Terre végétale	points hors d'eau terre végétalisée				
V	Vase	sédiments fins (<0,1 mm) avec débris organiques fins				

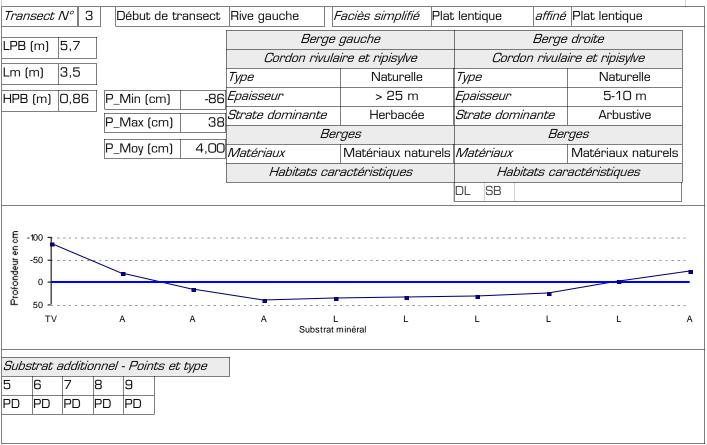
Défii	nition des habitats caractéristiques
BR	Blocs rocheux
CR	Chevelu racinaire
DL	Débris ligneux grossiers/ Embâcle
SB	Sous-berge
VS	Végétation surplombante

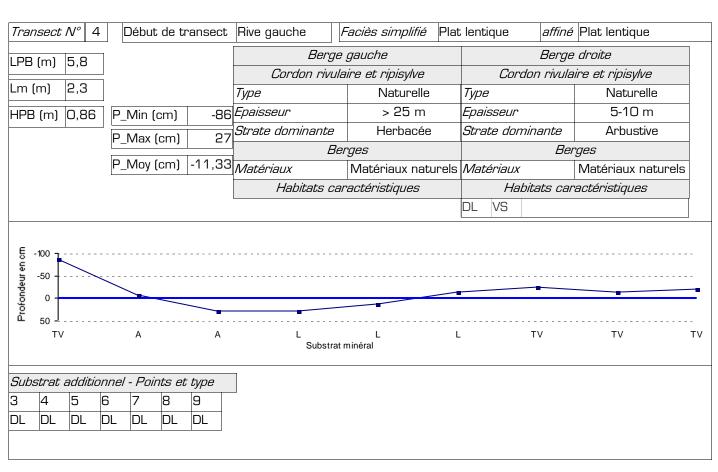
Dé	ifinition des substrats additionnels
CC	Concrétion calcaire
CR	Chevelu racinaire
DL	Débris ligneux grossiers/ Embâcle
PD	Pool détritique
VA	Végétation aquatique
VS	Végétation surplombante

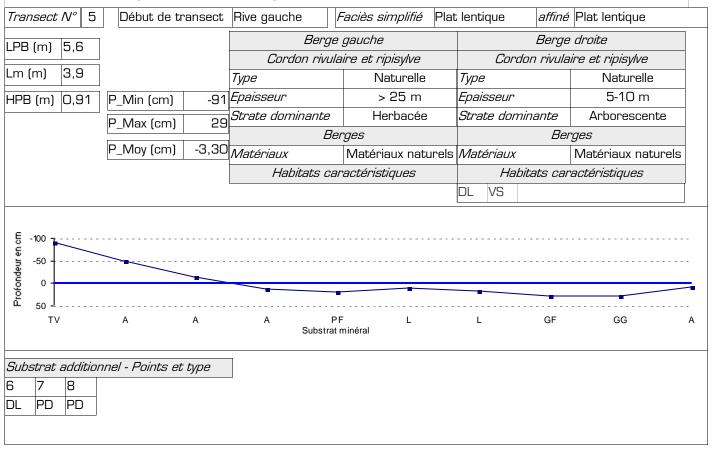
Présence d'habitats marginaux :	NON
Description des habitats marginaux:	

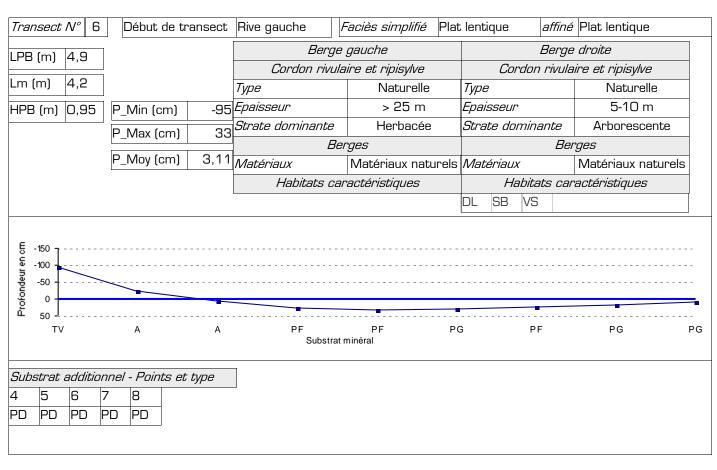


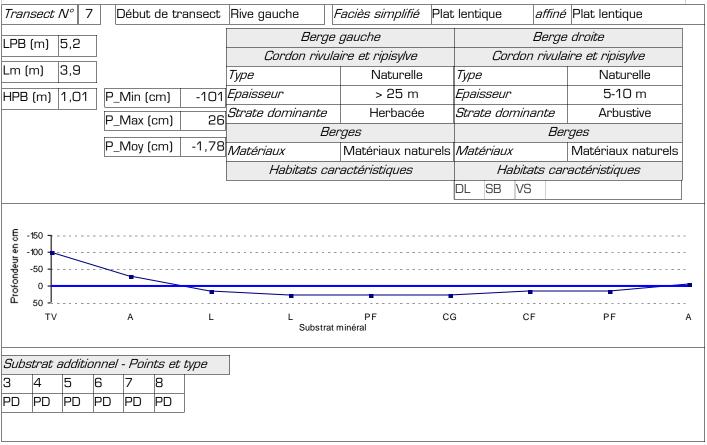


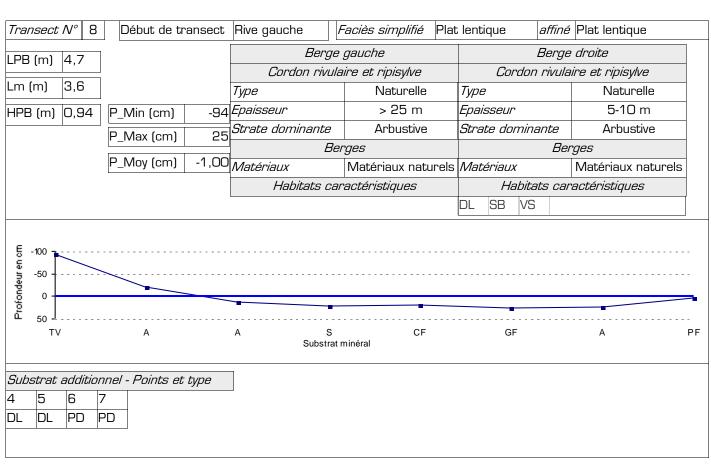


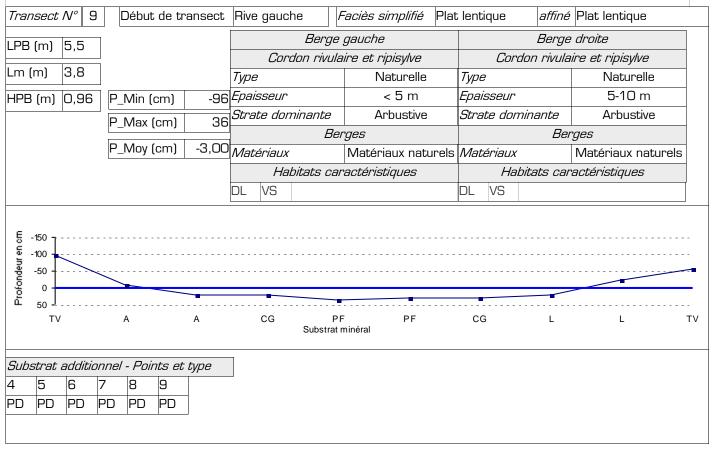


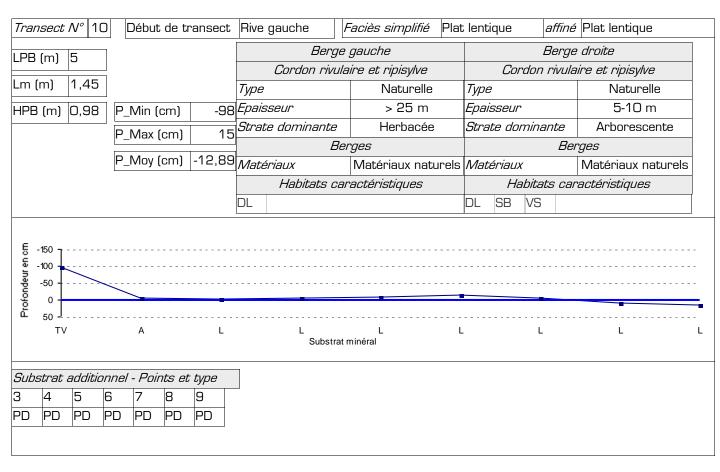


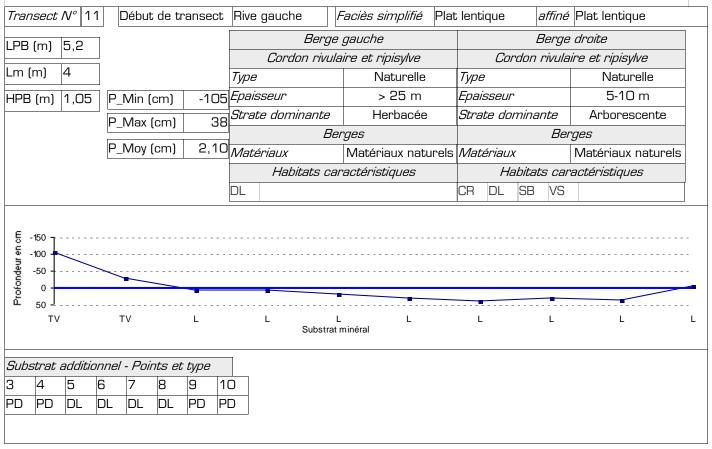


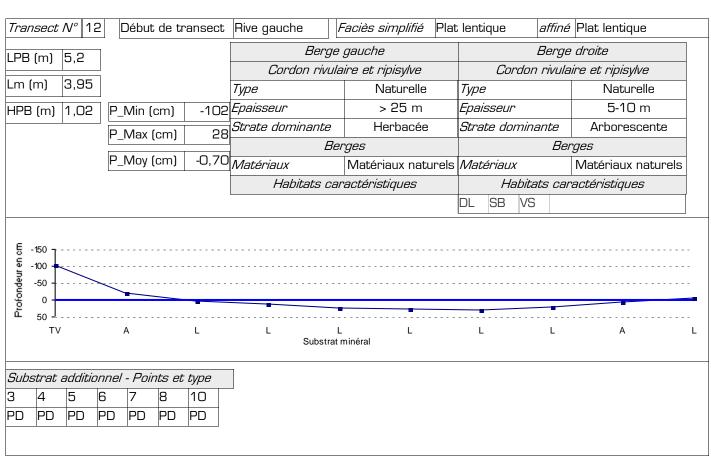


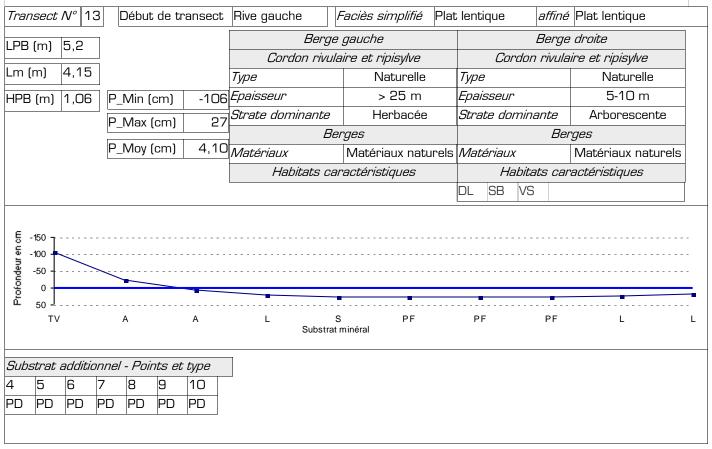


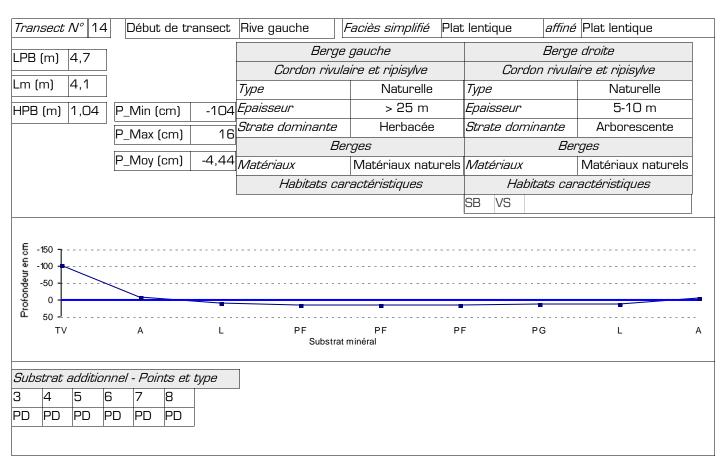












			•		,	ITE-SUZANINI	,				1	
Tran	sect	<i>N°</i> 15	Début de	transect	Rive gauche	Faciès simplifié	Plat	lentique	а	ffiné	Plat lentique	
LPB	(m)	5			Berge gauche Cordon rivulaire et ripisylve			Berge droite				
								Cordon rivula			ire et ripisylve	
Lm (mJ	4,05			Туре	Naturelle		Type			Naturelle	
HPB	(m)	1,08	P_Min (cm)	-108	Epaisseur	> 25 m		Epaisseur			5-10 m	
			P_Max (cm)) 21	Strate dominante			Strate dominante			Arborescente	
					Berges			Ber			rges	
			P_Moy (cm)) -4,33	Matériaux	Matériaux natu	ırels	Matériaux			Matériaux nature	els
					Habitats caractéristiques			Habitats car			ractéristiques	
								DL SB	VS			
ě.	-150 -100 -50 -50											
_	TV		А	L	L Substra	L t minéral	P	F	PF		А	CF
Subs	strat	additioi	nnel - Points (et type								
3	4	5 (6 7									
PD	PD	PD I	PD PD									